

Enquête sur les entreprises autochtones : un aperçu des salaires, des prix et du financement dans le secteur des entreprises autochtones au Canada

Calista Cheung, James Fudurich, Janki Shah et Farrukh Suvankulov

Département des Analyses de l'économie canadienne
Banque du Canada
banqueducanada.ca

jfudurich@bankofcanada.ca, fsuvankulov@bankofcanada.ca



Les documents d'analyse du personnel de la Banque du Canada présentent les résultats de recherches menées à terme par les employés sur un vaste éventail de questions touchant aux politiques de la banque centrale et sont rédigés en toute indépendance du Conseil de direction de la Banque. Ils peuvent étayer ou remettre en question les idées dominantes en matière de politiques, et ne reflètent pas nécessairement le point de vue officiel de la Banque. Par conséquent, les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur uniquement et n'engagent aucunement cette dernière.

Remerciements

Nous aimerions remercier les personnes suivantes qui, grâce à leurs commentaires pertinents et à des échanges enrichissants, ont contribué à la préparation de ce document : Jacqueline Palladini, Michelle Zilbergerts, Andy Avgerinos, Big River Analytics, Lawrence Schembri, Christine O'Neill, Timothy Leonard, Joshua Slive et Brigitte Desroches.

Résumé

Les tentatives pour évaluer et suivre divers aspects de l'économie autochtone au Canada sont limitées par des problèmes de disponibilité et de qualité des données. De plus, on sait peu de choses sur le contexte commercial dans les communautés autochtones. Il est important de remédier à ce manque d'information pour que les décideurs publics et les leaders autochtones puissent prendre des décisions éclairées qui favoriseront la prospérité à long terme de ces communautés. Pour ce faire, la Banque du Canada s'est associée au Conseil canadien pour l'entreprise autochtone et à Affaires mondiales Canada pour mener, entre mai et septembre 2021, une enquête nationale à grande échelle auprès d'entreprises appartenant à des Autochtones. Le présent document expose les résultats de l'enquête, notamment les principales sources de financement de telles entreprises et leurs attentes à l'égard des salaires, des prix et de l'inflation. Afin de mieux comprendre les conditions et les défis particuliers auxquels sont confrontées les entreprises autochtones, nous comparons ces résultats à ceux d'autres enquêtes réalisées auprès d'entreprises canadiennes, dont l'enquête trimestrielle sur les perspectives des entreprises de la Banque du Canada. En gros, nous constatons que comparativement aux petites entreprises canadiennes moyennes, les entreprises autochtones étaient beaucoup moins susceptibles de se servir du crédit aux entreprises des institutions financières comme principales sources de financement. Par ailleurs, elles avaient des attentes généralement plus élevées concernant l'inflation et moins élevées concernant la croissance des salaires que les entreprises canadiennes non autochtones sondées dans le cadre de l'enquête sur les perspectives des entreprises réalisée au cours de la même période. Leurs attentes d'inflation plus élevées s'expliquent en partie par leur importante présence en milieu rural par rapport à l'ensemble des entreprises au Canada. En effet, les entreprises autochtones exerçant leurs activités dans une région rurale anticipaient en général un taux d'inflation plus élevé et des hausses de prix plus marquées que leurs homologues en milieu urbain.

Sujets : Dynamique des entreprises

Codes JEL : C83, D0, J15, G38

Abstract

Attempts to measure and track the Indigenous economy in Canada are limited by data availability and quality. Also, little is known about the business environment on reserves. Filling these information gaps is important to ensure that policy-makers and Indigenous leaders can make well-informed decisions that benefit the long-term prosperity of Indigenous communities. To help narrow these knowledge gaps, the Bank of Canada partnered with the Canadian Council for Aboriginal Business and Global Affairs Canada to conduct a large-scale, national survey of Indigenous-owned firms between May and September 2021. This paper reports findings from the survey results, including Indigenous-owned firms' main sources of

financing and their expectations about wages, prices and inflation. These results are compared with those from other Canadian business surveys such as the Bank's quarterly Business Outlook Survey (BOS) to better understand the unique conditions and challenges Indigenous businesses face. Overall, we find that, compared with the average small business in Canada, Indigenous firms were significantly less likely to use financial institutions as main sources of financing. Indigenous businesses also had stronger inflation expectations and weaker wage-growth expectations, on average, than non-Indigenous firms in Canada, based on results from the BOS during the same time frame. The relatively high inflation expectations partly reflect the large share of Indigenous firms located in rural areas compared with the total business population in Canada. Indigenous firms in rural locations tended to expect higher inflation and higher price increases than their counterparts in urban areas.

1. Introduction

Les tentatives pour évaluer et suivre divers aspects de l'économie autochtone au Canada sont limitées par des problèmes de disponibilité et de qualité des données, en particulier en ce qui concerne le secteur des entreprises autochtones (Chernoff et Cheung, 2023; Feir et Hancock, 2016). De plus, on sait peu de choses sur le contexte commercial dans les communautés autochtones, celles-ci n'étant pas généralement bien prises en compte dans les enquêtes traditionnelles, y compris l'enquête sur l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada.

Il est important de combler ces lacunes. Ainsi, les décideurs politiques et les leaders autochtones seront plus à même de prendre des décisions éclairées qui favoriseront la prospérité à long terme de ces communautés. Comme le décrit la *Feuille de route* du Conseil de gestion financière des Premières Nations, qui propose des avenues vers la réconciliation économique autochtone, de meilleures informations « permettraient aux décideurs autochtones de tracer leur voie et de mesurer leurs progrès » et « favoriseraient la transparence et la reddition de comptes de tous les ordres de gouvernement » (CGFPN, 2022).

Pour remédier à ces lacunes, la Banque du Canada (la Banque) s'est associée au Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA) et à Affaires mondiales Canada (AMC) pour mener au pays une enquête nationale auprès d'entreprises appartenant à des Autochtones. Ce projet à grande échelle a été réalisé par AMC en partenariat avec le CCEA, avec le soutien de Big River Analytics, une entreprise de consultation autochtone. Ce projet comportait deux volets :

- une enquête nationale, effectuée par téléphone auprès de plus de 2 600 entreprises autochtones, et qui a mis l'accent sur la compréhension de l'expérience des exportateurs autochtones,
- des études de cas dans trois communautés autochtones, dont des entretiens approfondis avec des personnes responsables du développement économique.

L'enquête nationale, menée au cours de la pandémie de COVID-19 par l'entreprise de consultation Environics Research, s'est déroulée de mai à septembre 2021. On a demandé aux entreprises autochtones de rendre compte de leur expérience et de leur performance commerciale en 2020. La Banque a contribué à la conception du questionnaire et a ajouté des questions sur les attentes des entreprises autochtones en matière d'inflation, de salaires et de croissance des prix des extrants.

Ce document d'analyse présente les conclusions tirées à partir de certains résultats de l'enquête nationale¹. Plus précisément, nous nous attardons aux éléments suivants du secteur des entreprises autochtones :

- la composition, comme la taille, l'emplacement et l'industrie,
- les principales sources de financement,
- les attentes relatives aux salaires, aux prix et à l'inflation.

Nous comparons les résultats à ceux d'autres enquêtes réalisées auprès d'entreprises canadiennes, dont l'enquête trimestrielle sur les perspectives des entreprises de la Banque du Canada, afin de mieux comprendre les conditions et les défis économiques auxquels les entreprises autochtones sont confrontées, et en quoi ces conditions et défis peuvent différer de ceux des autres entreprises canadiennes². Une compréhension plus fine de l'environnement des entreprises autochtones pourrait contribuer à éclairer le processus décisionnel des organisations autochtones et les politiques publiques. De plus, la Banque pourrait mieux comprendre différentes réalités économiques au Canada et renforcer sa capacité à prendre les bonnes décisions.

En gros, nous constatons que les entreprises autochtones sondées sont beaucoup moins susceptibles de se servir du crédit aux entreprises et aux particuliers des institutions financières comme principales sources de financement et beaucoup plus enclines à utiliser les prêts et subventions du gouvernement. Elles sont plus susceptibles de recourir au financement des banques et d'autres institutions financières lorsqu'elles ont des employés, un chiffre d'affaires plus élevé et qu'elles sont constituées en société. En ce qui concerne l'inflation, les entreprises interrogées avaient des attentes généralement plus élevées que les entreprises canadiennes non autochtones sondées dans le cadre de l'enquête sur les perspectives des entreprises réalisée au cours de la même période, alors qu'elles avaient des attentes moins élevées concernant la croissance des salaires. Dans les deux enquêtes, deux facteurs de nature semblable influencent les prévisions en matière de prix : les prix des produits de base et celui des autres intrants non liés à la main-d'œuvre. Ces entreprises avaient des attentes d'inflation plus élevées, ce qui s'explique en partie par leur importante présence en milieu rural par rapport à l'ensemble des entreprises au Canada. Les attentes d'inflation et de croissance des prix des entreprises autochtones des régions rurales étaient généralement plus élevées que celles de leurs homologues situées en milieu urbain. Cela vient corroborer les résultats d'études antérieures qui ont montré que l'inflation est plus prononcée dans les zones rurales que dans les zones urbaines (Chakrabarti, Garcia et Pinkovskiy 2023; George et O'Trakoun 2022).

¹ Les résultats des expériences d'exportation autochtones et des études de cas des trois communautés autochtones ne sont pas traités dans le présent document, mais sont décrits dans CCAE et AMC (2023).

² L'enquête sur les perspectives des entreprises est publiée une fois par trimestre depuis 1997. On y résume les résultats d'entrevues menées avec les hauts dirigeants d'une centaine de sociétés canadiennes. Elle permet de recueillir des informations sur les attentes des entreprises en matière de ventes et de demande, de capacité de production, de conditions de travail et de crédit, sur leurs intentions d'investissement, d'embauche et de salaires, ainsi que sur leurs perspectives en matière de prix et d'inflation. L'échantillon comprend des petites, moyennes et grandes entreprises à parts à peu près égales, et cible certains sous-ensembles sectoriels et régionaux pour assurer une représentation adéquate du produit intérieur brut canadien.

2. Méthodologie

Normes éthiques

Des études sur les peuples autochtones sont réalisées depuis longtemps, mais avec une faible participation des communautés autochtones et aboutissant à des résultats préjudiciables (Feir et Hancock 2016). Conscient de cet historique, le CCAE a déployé des efforts considérables afin de concevoir un processus qui permette d'étudier les communautés autochtones dans le respect de normes éthiques rigoureuses. Certains principes, fondés sur différents principes et cadres autochtones, ont donc été utilisés pour concevoir l'enquête et en recueillir les données. Il s'agit notamment des principes de PCAP® et des principes décrits dans l'*Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains* (plus précisément au chapitre 9 – Recherche impliquant les Premières Nations, les Inuits et les Métis du Canada)³.

Les principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession des Premières Nations – plus connus sous le nom de PCAP® – ont été définis par le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations. Ces principes visent à protéger la propriété et la gouvernance des Premières Nations sur leurs propres informations. L'enquête nationale a interprété et utilisé ces principes comme suit :

- La **propriété** de l'ensemble des données collectives appartient au CCAE, une organisation autochtone, non partisane et sans but lucratif. Les participants à l'enquête restaient propriétaires de leurs données personnelles et avaient le droit de les retirer de l'enquête.
- Le CCAE avait le **contrôle** sur les données agrégées recueillies. Les participants à l'enquête avaient le contrôle sur leurs données personnelles ainsi que le droit de se retirer de l'enquête.
- Les participants à l'enquête pouvaient avoir **accès** à leurs données personnelles, le CCAE gérant l'accès à l'ensemble des données. Les partenaires du projet (Affaires mondiales Canada, Big River Analytics et la Banque du Canada) ne pouvaient accéder aux données anonymes qu'au moyen d'un poste de travail à distance sécurisé, pendant une durée limitée, et seulement aux fins d'analyse dans le cadre du projet. Les rapports finaux devaient être publiés et accessibles gratuitement.
- Le CCAE **possède** l'ensemble des données agrégées. Environics Research a conservé l'ensemble des données anonymisées des répondants pour le compte du CCAE, mais n'a pas analysé ni transmis de l'information sur ces données, sauf quand le CCAE lui a demandé de le faire.

Afin d'intégrer les perspectives autochtones aux processus de recherche, y compris la rétroaction sur la conception du questionnaire du projet, le CCAB a mis en place un comité consultatif. Ce comité est composé de six femmes et hommes, propriétaires d'entreprise et leaders de la recherche, issus de Premières nations, et de communautés inuites et métisses.

³ L'enquête a également pris en compte les principes CARE pour la gouvernance des données autochtones, les lignes directrices en matière d'éthique de la recherche métisse du Centre des Métis de l'Organisation nationale de la santé autochtone et la Stratégie nationale inuite sur la recherche de l'Inuit Tapiriit Kanatami.

Méthode d'échantillonnage et système de pondération

La partie nationale de l'enquête sur les entreprises autochtones a été réalisée au moyen d'entretiens téléphoniques avec 2 603 propriétaires d'entreprise issus de Premières Nations et de communautés inuites et métisses au Canada, du 10 mai au 22 septembre 2021. Le CCAE et AMC ont conçu le questionnaire avec le concours de la Banque du Canada et le soutien de Big River Analytics. Environics Research a mené les entretiens téléphoniques. Le taux de réponse a été de 26 %.

Pour faire partie de l'échantillon, les entreprises devaient être détenues à au moins 51 % par des Autochtones et avoir leur siège social ou leur principal lieu d'activité au Canada. L'échantillon a été constitué à partir de la liste exhaustive et régulièrement mise à jour du CCAE qui compte quelque 20 000 entreprises autochtones, dont :

- des entreprises privées,
- des entreprises appartenant aux communautés et aux bandes,
- des sociétés de développement économique.

Le CCAE a également recruté activement des entreprises sur les médias sociaux et lors de différents événements. Afin de respecter les objectifs visant à mieux comprendre l'expérience des exportateurs autochtones, des efforts ont été déployés pour recruter des entreprises jusqu'à ce que l'échantillon d'entreprises exportatrices soit suffisamment important. Étant donné que ce genre de méthode d'échantillonnage non probabiliste peut introduire des biais minant la validité des résultats, un système de pondération a été appliqué pour réduire ce risque.

Pour qu'on puisse effectuer des inférences valables à partir des résultats de l'enquête et les généraliser au secteur des entreprises autochtones au Canada, l'échantillon doit être représentatif de ce secteur. Dans l'idéal, il faut pondérer l'échantillon pour qu'il corresponde à la distribution nationale des entreprises autochtones par région, taille et secteur. Cela dit, il n'existe pas de données disponibles sur les entreprises autochtones au Canada. Par conséquent, le Registre des entreprises de Statistique Canada a été utilisé à titre de référence. De plus amples renseignements sur le système de pondération sont fournis dans l'annexe.

Le système de pondération vise à limiter les biais potentiels au sein de l'échantillon. Cependant, en l'absence d'un registre des entreprises autochtones, il est difficile d'évaluer si l'échantillon pondéré représente véritablement la population des entreprises autochtones. Il s'agit d'une limite importante à la possibilité de généraliser les inférences établies à partir des résultats de l'enquête au secteur des entreprises autochtones au Canada. Il faut donc considérer la présente analyse comme une première exploration visant à mieux comprendre l'environnement dans lequel évoluent de nombreuses entreprises autochtones au Canada en ce qui a trait aux salaires, aux prix et au financement. Notons toutefois qu'un large éventail d'entreprises autochtones ont participé à l'enquête et que les différences observées entre les résultats des échantillons pondérés et non pondérés ne sont pas suffisamment importantes pour influencer les conclusions. Fin 2022, Statistique Canada a publié des estimations du nombre d'entreprises autochtones au Canada entre 2005 et 2018, par province et par identité autochtone des propriétaires (Gueye, Lafrance-Cooke et Oyarzun, 2022a et 2022b). Dans la mesure du possible, l'échantillon de l'enquête sur les entreprises autochtones a été

comparé à la composition de cet ensemble de données sur les entreprises autochtones créé en 2018 (que nous appellerons « données GLO »). La section 3 présente les caractéristiques de l'échantillon brut, non pondéré. Toutes les analyses présentées à la section 4 s'appuient sur les résultats de l'échantillon pondéré.

3. Caractéristiques de l'échantillon

L'échantillon de l'enquête nationale sur les entreprises autochtones comprenait 2 603 entreprises autochtones – la plus grande enquête du CCAE à ce jour. Les parts majoritaires étaient réparties comme suit :

- 64 % par des membres des Premières Nations,
- 28 % par des Métis,
- 8 % par des Inuits⁴.

En comparaison, selon les estimations de GLO, 47 % des entreprises autochtones appartiennent aux membres des Premières Nations, 47 % à des Métis et seulement 1,6 % à des Inuits. Il est donc possible que les entreprises appartenant à des Métis soient sous-représentées dans l'échantillon de l'enquête nationale sur les entreprises autochtones, et les entreprises appartenant aux membres de Premières Nations et à des Inuits, surreprésentées.

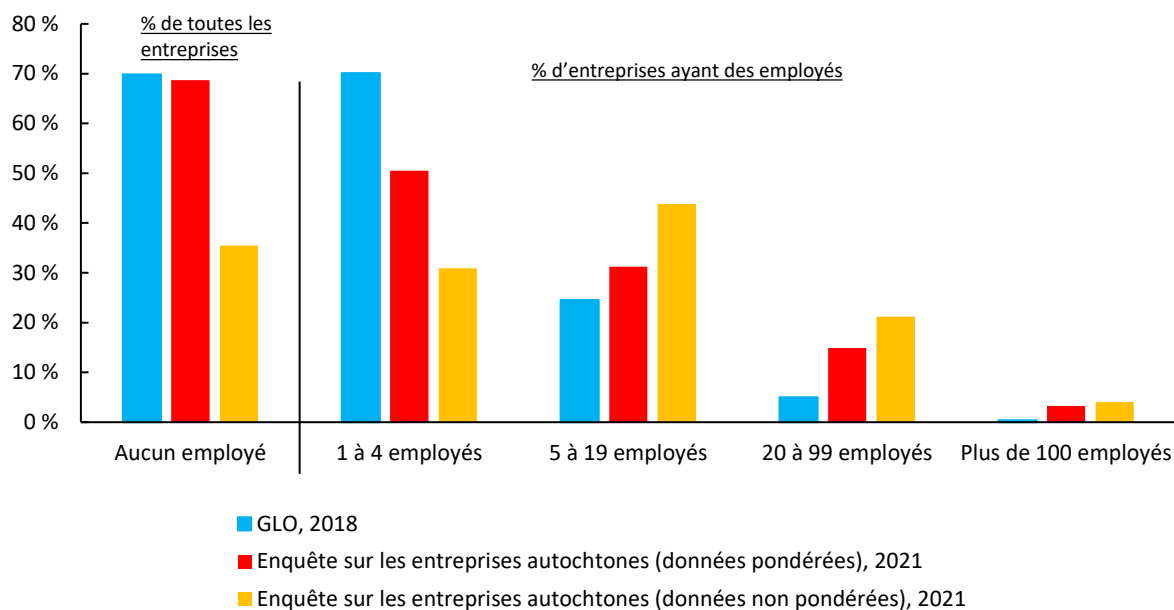
La répartition des entreprises en fonction de leur taille diffère aussi considérablement de celle du secteur des entreprises autochtones d'après les estimations établies selon GLO⁵.

- Les entreprises sans employés ne représentaient qu'environ un tiers (34 %) de l'échantillon de l'enquête, mais près de 70 % de toutes les entreprises autochtones dans les données GLO. La surpondération dans l'échantillon des entreprises employeuses pourrait résulter des efforts décrits à la section 2 afin d'inclure un nombre relativement important d'entreprises exportatrices dans l'échantillon.
- Parmi les entreprises ayant des salariés, l'échantillon brut d'entreprises autochtones de l'enquête nationale sur les entreprises autochtones contenait proportionnellement plus de grandes entreprises que dans les estimations de GLO (voir **Graphique 1**). Toutefois, l'application du système de pondération a permis de corriger certaines de ces différences, en rapprochant la répartition par taille de l'échantillon pondéré de l'enquête nationale sur les entreprises autochtones de celle des données GLO.

⁴ À titre de comparaison, les membres des Premières Nations représentaient 58 % de la population autochtone du Canada lors du recensement de 2021, contre 35 % pour les Métis et 4 % pour les Inuits.

⁵ Comme le décrivent Chernoff et Cheung (2023), la composition par taille des entreprises autochtones ne diffère pas significativement de celle des entreprises non autochtones.

Graphique 1 : Répartition des entreprises autochtones par taille



Nota : Le sigle « GLO » renvoie à des totalisations personnalisées effectuées par Statistique Canada avec les données de Gueye, Lafrance-Cooke et Oyarzun (2022), « [Identification des propriétaires d'entreprises autochtones et des entreprises appartenant à des Autochtones](#) », Études analytiques de Statistique Canada : méthodes et références, catalogue n° 11-633-X – No. 045. L'EEA est l'Enquête de la Banque du Canada auprès des entreprises autochtones, réalisée en 2021.

Sources : Statistique Canada et calculs de la Banque du Canada

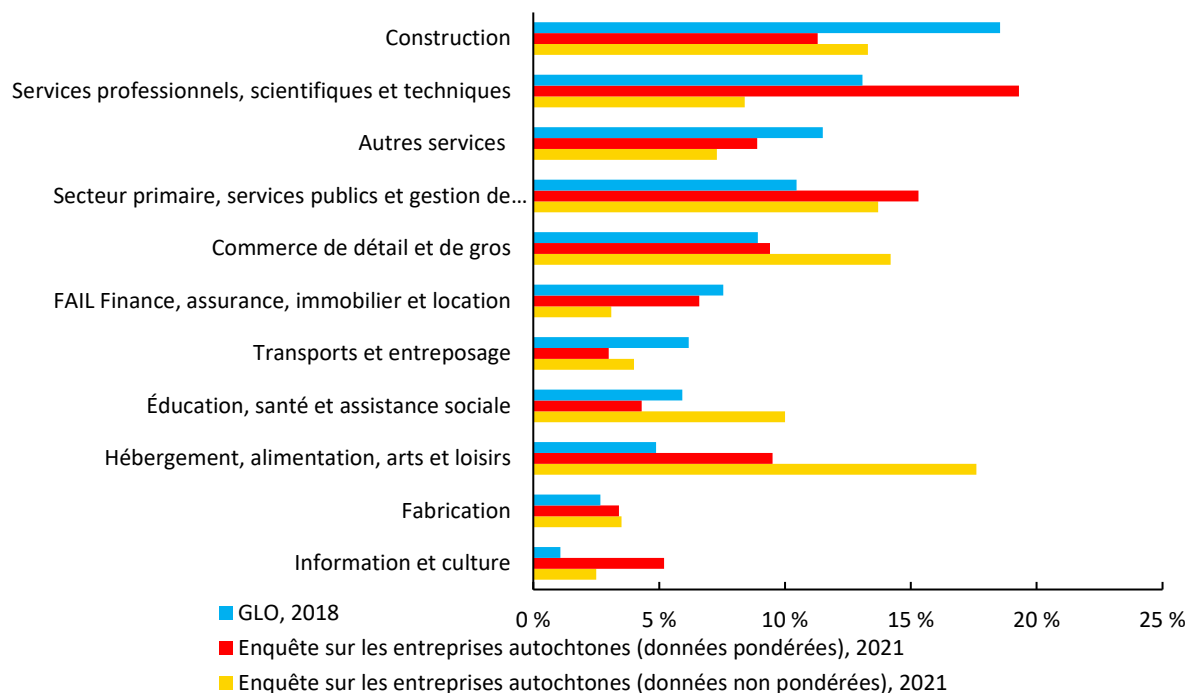
Dernières observations : 2018 (GLO); 2021 (EEA)

La répartition sectorielle de l'échantillon de l'enquête nationale sur les entreprises autochtones est également très différente de celle des données GLO. Les entreprises autochtones de l'enquête appartenaient, dans une plus grande proportion, aux secteurs du commerce de détail, de la construction, de l'hébergement et de la restauration, tandis que, dans les données GLO, elles exerçaient majoritairement leurs activités dans la construction et les services professionnels, scientifiques et techniques (voir **Graphique 2**). Ainsi, la distribution de l'échantillon pondéré de l'enquête nationale sur les entreprises autochtones se rapprochait de celle des données GLO, mais des différences significatives subsistent. Par exemple, les secteurs de l'hébergement et de la restauration, des arts, des loisirs ainsi que de l'information et de la culture semblent être surreprésentés dans l'échantillon pondéré de l'enquête nationale sur les entreprises autochtones par rapport à leur représentation dans le secteur des entreprises autochtones des données GLO.

Graphique 2 : Entreprises autochtones, par secteur

Dans quelle industrie ou quel secteur cette entreprise exerce-t-elle ses activités?

Part des entreprises dans l'EEA



Nota : Le secteur primaire inclut l'agriculture, la foresterie, la pêche, la chasse, l'extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz. [FAIL dénote la finance, l'assurance, l'immobilier et la location.]

Le sigle « GLO » renvoie à des totalisations personnalisées effectuées par Statistique Canada avec les données de Gueye, Lafrance-Cooke et Oyarzun (2022), « [Identification des propriétaires d'entreprises autochtones et des entreprises appartenant à des Autochtones](#) », Études analytiques de Statistique Canada : méthodes et références, catalogue n° 11-633-X – N° 045 (24 novembre 2022). L'EEA est l'Enquête de la Banque du Canada auprès des entreprises autochtones, réalisée en 2021.

Sources : Statistique Canada et calculs de la Banque du Canada

Dernières observations : 2018 (GLO); 2021 (EEA)

Les différences dans la composition sectorielle n'étaient pas importantes entre les entreprises appartenant aux Inuits, aux Métis et aux membres des Premières Nations, qui avaient toutes tendance à se concentrer dans les secteurs de la construction et du commerce de détail. Parmi les différences notables, soulignons :

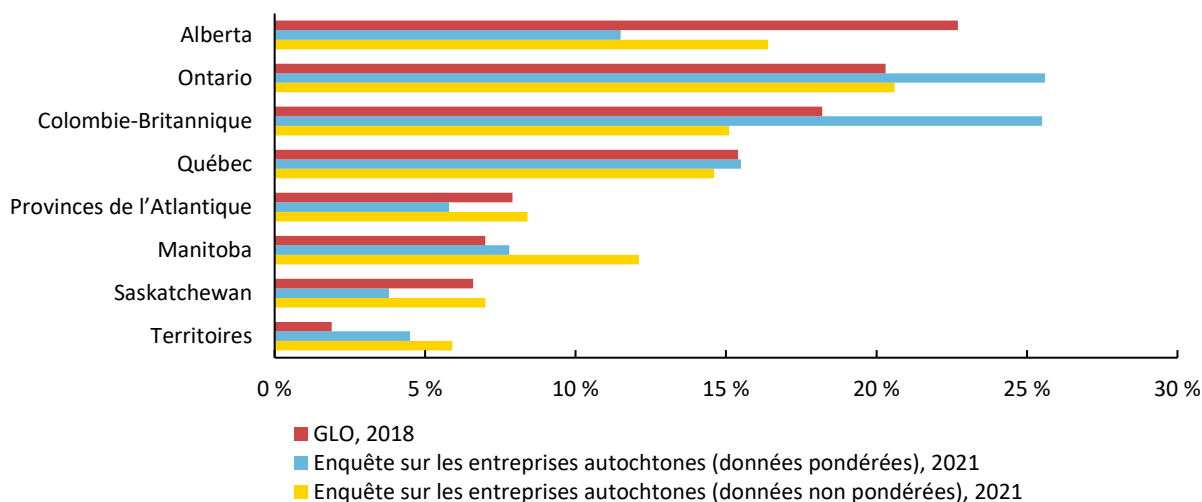
- une proportion relativement élevée d'entreprises appartenant à des Métis dans le secteur de l'extraction minière, pétrolière et gazière (8,7 %) et dans celui des services professionnels, scientifiques et techniques (9,5 %),
- une forte concentration d'entreprises appartenant à des Inuits dans le secteur des transports et de l'entreposage (9,7 %).

En général, la répartition régionale des entreprises de l'échantillon non pondéré de l'enquête nationale sur les entreprises autochtones correspond assez bien à la population autochtone dont fait état le recensement de 2021. Elle s'apparente aussi à la répartition régionale des entreprises autochtones dans les données GLO, avec toutefois une sous-représentation des entreprises en Alberta et en Colombie-Britannique, et une surreprésentation des entreprises dans les territoires et au Manitoba (voir Graphique 3). L'échantillon

pondéré est donc moins représentatif, l'utilisation du système de pondération ayant donné lieu à une plus grande sous-représentation des entreprises de l'Alberta et une surpondération des entreprises de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

Graphique 3 : Répartition régionale des entreprises autochtones

Proportion des entreprises ayant répondu à l'Enquête sur les entreprises autochtones



Nota : Le sigle « GLO » renvoie à des totalisations personnalisées effectuées par Statistique Canada avec les données de Gueye, Lafrance-Cooke et Oyarzun (2023), « [Identification des propriétaires d'entreprises autochtones et des entreprises appartenant à des Autochtones](#) », Études analytiques de Statistique Canada : méthodes et références, catalogue n° 11-633-X – No. 045. L'EEA est l'Enquête de la Banque du Canada auprès des entreprises autochtones réalisée en 2021.

Sources : Statistique Canada et calculs de la Banque du Canada

Dernières observations : 2018 (GLO); 2021 (EEA)

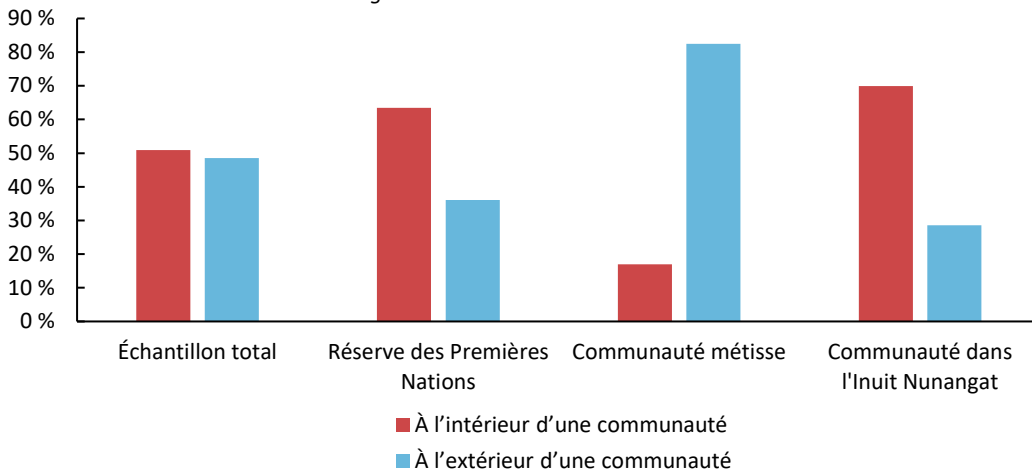
Près de 15 % de l'échantillon de l'enquête nationale sur les entreprises autochtones ont déclaré avoir déjà exporté des biens et des services, et moins de 10 % d'entre elles l'ont fait en 2019 ou en 2020⁶. Étant donné les efforts déployés pour recruter des entreprises exportatrices dans l'échantillon (voir Section 2), ce pourcentage peut s'avérer une surestimation de la proportion réelle des entreprises autochtones qui exportent. Comparativement aux autres entreprises autochtones de l'échantillon, les exportatrices étaient un peu plus susceptibles d'être situées à l'extérieur des communautés autochtones et moins susceptibles d'avoir des employés, 54 % d'entre elles ayant déclaré ne pas avoir d'employés. Ces entreprises étaient également trois fois plus susceptibles d'appartenir aux secteurs des arts, du divertissement et des services récréatifs, ou au secteur de la fabrication.

⁶ Parmi les petites et moyennes entreprises, environ 12 % ont déclaré avoir déjà exporté, soit une proportion beaucoup plus faible que les 24,4 % estimés en 2019 sur la base de l'Enquête sur les entreprises autochtones 2015 du CCAE (Bélangier Baur 2019). Comme décrit dans CCAE et AMC (2023), l'écart par rapport aux estimations de Bélangier Baur (2019) peut refléter des différences à la fois dans la formulation des questions et dans la base de sondage de l'enquête de 2015 par rapport à celles utilisées dans la présente enquête. Dans l'enquête de 2015, on a demandé aux répondants s'ils avaient des clients à l'extérieur du Canada, tandis que dans la présente enquête, on leur a demandé s'ils avaient exporté des biens et des services. L'échantillon de l'enquête de 2015 comprenait 1 101 entreprises tirées principalement de la liste du CCAE, composée surtout d'entreprises bien établies ayant une présence en ligne, peut-être plus susceptibles d'avoir des activités d'exportation. Par ailleurs, la base de l'échantillon de la présente enquête est venue compléter la liste du CCAE avec des entreprises recrutées à partir de ressources communautaires, de répertoires locaux et de campagnes dans les médias sociaux, atteignant ainsi un plus large éventail d'entreprises autochtones à tous les stades de développement.

Environ la moitié (51 %) des entreprises de l'échantillon ont déclaré être situées dans une communauté autochtone, que l'on définit comme une réserve de Premières Nations, une communauté métisse ou une communauté de l'Inuit Nunangat⁷. Cette proportion semble relativement élevée si l'on considère que seulement environ 20 % de la population autochtone a affirmé vivre dans une réserve ou dans l'Inuit Nunangat lors du recensement de 2021⁸, ce qui laisse entendre que les entreprises établies dans des communautés autochtones pourraient être surreprésentées dans l'échantillon. La proportion des entreprises situées dans les communautés autochtones varie considérablement selon les différents groupes autochtones. Si 60 à 70 % des entreprises appartenant à des membres des Premières Nations et à des Inuits étaient situées dans des communautés autochtones, ce n'était le cas que pour 17 % des entreprises appartenant à des Métis (voir Graphique 4).

Graphique 4 : Proportion des entreprises situées dans les communautés autochtones ou à l'extérieur

Le siège social de cette entreprise est-il situé dans une réserve des Premières Nations, une communauté métisse ou une communauté dans l'Inuit Nunangat?



Source : Banque du Canada

Dernière observation : 2021

Dans l'enquête sur les entreprises autochtones, la composition sectorielle des entreprises situées dans les communautés autochtones diffère quelque peu de celle des entreprises situées à l'extérieur de ces communautés. Premièrement, si les entreprises du secteur du commerce de détail sont les plus représentées dans les deux catégories, il y en a proportionnellement presque deux fois plus parmi les entreprises dans les communautés autochtones (17,6 %) par rapport à celles à l'extérieur (9,5 %). Deuxièmement, les entreprises à l'extérieur des communautés autochtones sont presque deux fois plus susceptibles d'exercer leurs activités dans les secteurs de l'extraction minière, pétrolière et gazière, et des services professionnels, scientifiques et techniques que leurs homologues situées dans les communautés autochtones.

⁷ Cette définition est un peu plus large que les subdivisions de recensement (SDR) concernant les Autochtones de Statistique Canada, qui ne comprennent que les réserves des Premières Nations et les SDR de l'Inuit Nunangat.

⁸ Ce chiffre de 20 % peut représenter une sous-estimation de la proportion réelle des autochtones vivant dans des communautés autochtones, étant donné le nombre accru de réserves et d'établissements autochtones qui n'ont pas été recensés lors du recensement de 2021 (Statistique Canada, 2022).

Les entreprises situées dans les communautés autochtones de l'enquête sur les entreprises autochtones se trouvaient en grande partie dans des zones rurales, tandis que celles situées en dehors des communautés autochtones sont principalement en milieu urbain (voir **Graphique 5**)⁹. Cette répartition peut avoir une dimension historique, parce que les réserves des Premières Nations ont souvent été établies sur des terres éloignées des grands centres populationnels (CRPA, 1996). C'est pourquoi, à l'échelle de l'échantillon, les entreprises appartenant à des Autochtones sont presque également réparties entre les entreprises en milieu rural et celles en milieu urbain, avec une proportion beaucoup plus importante d'entreprises rurales par rapport à l'ensemble des entreprises canadiennes (voir **Graphique 6**)¹⁰. Cela peut expliquer certaines des différences dans la composition sectorielle de l'échantillon de l'enquête sur les entreprises autochtones et celle de l'ensemble des entreprises canadiennes. À l'échelle nationale, les entreprises rurales sont beaucoup plus susceptibles d'appartenir aux secteurs primaires (agriculture, sylviculture, pêche et chasse, et extraction minière, pétrolière et gazière) et à la construction, ce qui se traduit par une plus grande proportion d'entreprises de ces secteurs dans l'enquête sur les entreprises autochtones¹¹.

Dans l'ensemble, l'application du système de pondération a fait en sorte que la composition de l'échantillon de l'enquête sur les entreprises autochtones, par taille et par secteur d'activité, s'est rapprochée de celle des données GLO, qui représente selon nous le portrait le plus fidèle de la population des entreprises autochtones à l'heure actuelle. Les résultats présentés dans la section 4 se fondent sur l'échantillon pondéré.

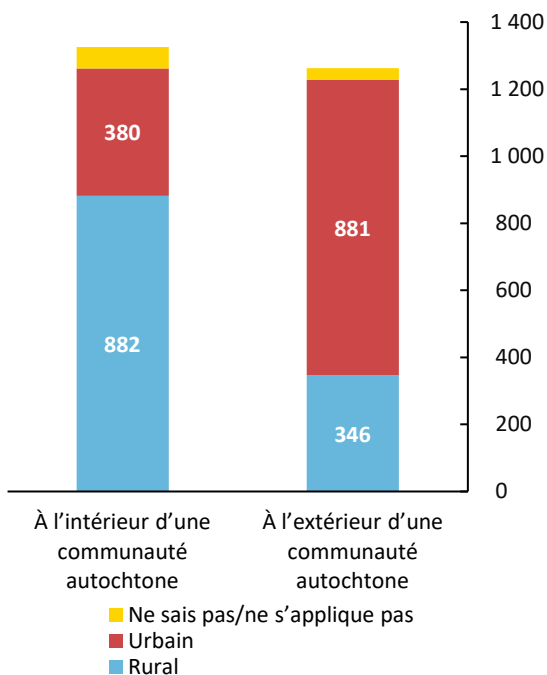
⁹ Les entreprises des zones rurales ont un code postal dont le deuxième chiffre est un zéro, comme le définit [Postes Canada](#). Les entreprises des zones rurales sont celles situées dans des codes postaux dont le deuxième chiffre est un zéro.

¹⁰ Il en va de même pour la population autochtone : près de 60 % des Autochtones du Canada vivent dans des zones rurales, contre un tiers de la population non autochtone (Chernoff et Cheung, 2023).

¹¹ D'après les [Profils des entreprises du Canada rural, revenu total et autres variables de revenu des petites entreprises selon l'industrie, l'indicateur d'emplacement et la forme juridique; calculs basés sur le revenu total](#), tableau 33-10-0577-01.

Graphique 5 : Répartition urbaine et rurale des entreprises autochtones, par statut communautaire

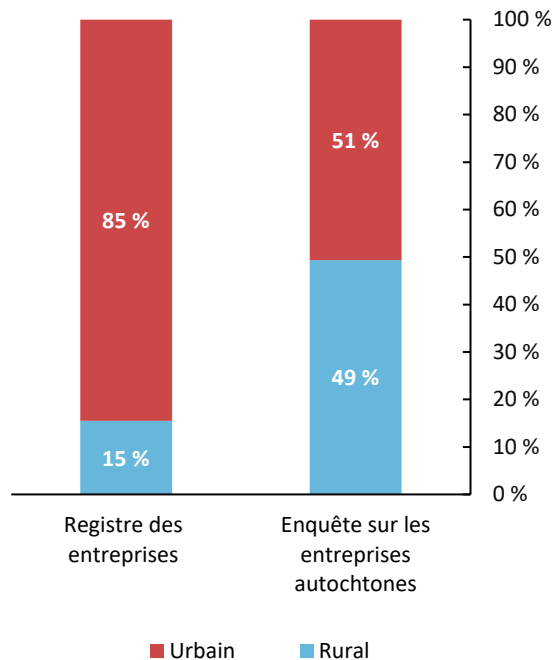
Pour mieux comprendre comment les résultats varient en fonction de la taille des communautés, puis-je avoir le code postal à six caractères de cette entreprise?



Source : Banque du Canada
Dernière observation : 2021

Graphique 6 : Répartition urbaine et rurale des entreprises autochtones par rapport à l'ensemble des entreprises canadiennes

Pour mieux comprendre comment les résultats varient en fonction de la taille des communautés, puis-je avoir le code postal à six caractères de cette entreprise?



Sources : Statistique Canada et Banque du Canada
Dernière observation : 2021

4. Résultats

Sources de financement

Dans de nombreuses publications, on a montré que les entreprises autochtones au Canada se butent à des obstacles plus importants pour obtenir un financement que leurs homologues non autochtones. Selon certaines études menées par le CCAE (2016), le Conference Board du Canada (2017), Chen et coll. (2021) et Chen et coll. (2022), l'obtention d'un financement représente un défi majeur pour les entreprises autochtones qui veulent stimuler leur croissance. Dans l'enquête sur les entreprises autochtones, on a demandé aux entreprises quelle était leur principale source de financement en 2020. Après une première réponse, elles ont pu indiquer d'autres sources de financement importantes pour elles.

Dans le **graphique 7**, nous comparons les sources de financement indiquées par les entreprises de l'enquête sur les entreprises autochtones avec celles d'autres petites entreprises et microentreprises canadiennes, sur la base des résultats de l'enquête sur les perspectives des entreprises (EPE électronique)

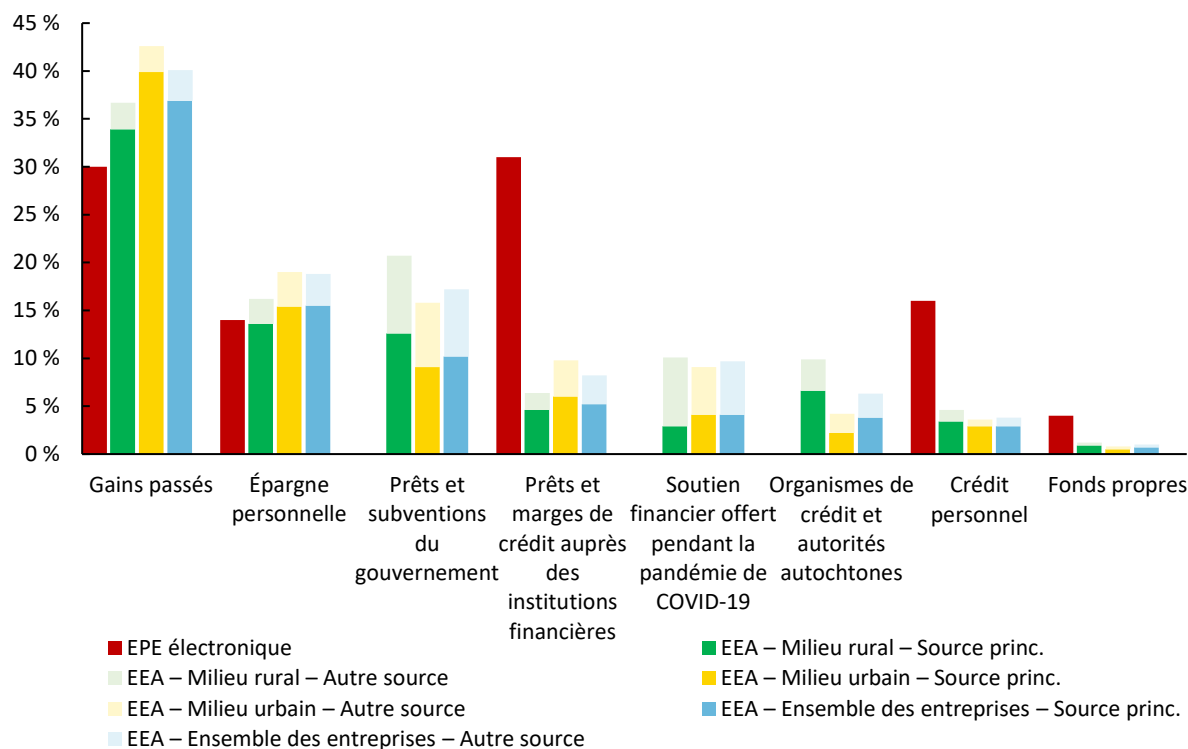
menée par la Banque du Canada en 2018-2019 (D'Souza, Fudurich et Suvankulov, 2021)¹². Le graphique 7 présente la répartition des principales sources de financement, ainsi que d'autres sources importantes de financement, pour les entreprises sondées lors de l'enquête sur les entreprises autochtones. En revanche, les entreprises interrogées dans le cadre de l'EPE électronique ne pouvaient nommer qu'une seule source principale de financement, ce qui rend les résultats de cette enquête plus comparables avec les données sur la source principale de financement de l'enquête sur les entreprises autochtones.

Les entreprises de l'enquête sur les entreprises autochtones étaient les plus dépendantes des gains passés, 36,9 % d'entre elles les citant comme première source principale de financement, ce qui est un peu plus élevé que dans le cadre de l'EPE électronique, soit 30 % (voir **Graphique 7**). En outre, 3,2 % des entreprises de l'enquête sur les entreprises autochtones ont cité les gains passés comme deuxième ou troisième source importante de financement. À titre de comparaison, dans l'enquête sur les entreprises autochtones de 2015 du CCAE (où les répondants pouvaient aussi sélectionner plusieurs sources de financement importantes), les trois quarts des entreprises ont indiqué les bénéfices non répartis comme une source de financement très ou assez importante. Cet écart peut s'expliquer par le fait que l'enquête sur les entreprises autochtones a été réalisée en 2021, année où les résultats de nombreuses entreprises ont été affectés par la pandémie de COVID-19. Certaines différences dans la formulation des questions de deux enquêtes pourraient aussi expliquer l'écart entre les résultats. Plus précisément, les entreprises de l'enquête sur les entreprises autochtones ont été interrogées sur leurs principales sources de financement, alors que dans l'enquête sur les entreprises autochtones de 2015 du CCAE, on leur a demandé d'indiquer toutes leurs sources importantes de financement, ce qui peut englober d'autres sources que la principale. C'est peut-être pourquoi les résultats de l'enquête de 2015 du CCAE ont montré une plus grande utilisation de toutes les sources de financement.

¹² Nous utilisons les résultats de l'EPE électronique comme référence à des fins de comparaison concernant les microentreprises et les petites entreprises canadiennes, et ce, pour deux raisons. Premièrement, la méthode d'échantillonnage de l'EPE électronique était largement comparable à celle de l'enquête sur les entreprises autochtones. La première a sondé environ 500 entreprises chaque trimestre, ciblant principalement les microentreprises et petites entreprises. La majeure partie des entreprises de l'enquête sur les entreprises autochtones sont aussi des microentreprises et des petites entreprises. En outre, les questions et les choix de réponse sur les sources de financement dans l'EPE électronique et l'enquête sur les entreprises autochtones étaient semblables, ce qui nous a permis de comparer leurs résultats respectifs.

Graphique 7 : Les entreprises autochtones sont moins susceptibles d’obtenir un financement auprès des institutions financières traditionnelles

En 2020, quelle a été la principale source de financement de cette entreprise? Avez-vous utilisé d’autres sources de financement?



Nota : L’EPE électronique est l’enquête sur les perspectives des entreprises menée par le personnel de la Banque du Canada en 2018-2019.
Source : Banque du Canada Dernière observation : 2021

L’épargne personnelle est la deuxième source de financement la plus citée par les entreprises de l’enquête sur les entreprises autochtones. La prévalence de cette source de financement est légèrement plus élevée chez les entreprises de cette enquête que chez celles de l’EPE électronique, bien qu’elle soit d’une importance moindre que dans les précédentes enquêtes du CCAE sur les entreprises autochtones. Cela peut s’expliquer en partie par le fait que l’enquête sur les entreprises autochtones a été réalisée pendant la pandémie, période où il y avait des programmes gouvernementaux de soutien au revenu qui ont stimulé l’épargne des ménages.

Nous constatons qu’une part plus petite des entreprises autochtones utilisent les banques à charte et autres institutions financières comme principale source de financement, comparativement à l’ensemble des petites entreprises. En fait, seulement 8,2 % des entreprises autochtones sondées ont mentionné des prêts auprès d’institutions financières comme principale source de financement (5,2 % comme première source de financement et 3 % comme deuxième ou troisième source de financement), comparativement à 31 % des

entreprises sondées dans le cadre de l'EPE électronique¹³. Les participants à l'enquête situés dans des zones rurales sont particulièrement désavantagés, car seulement 6,4 % d'entre eux comptent sur des prêts auprès d'institutions financières, comparativement à 9,8 % pour les entreprises situées en milieu urbain. Ces résultats ne sont pas surprenants puisque les communautés autochtones partout au pays continuent de manquer d'accès aux banques à charte et aux autres institutions financières. Tel que discuté dans Chen et coll. (2021, 2022), l'éloignement géographique de bon nombre de communautés autochtones, leurs petites populations, leurs infrastructures limitées ainsi que leur manque d'accès à un service Internet fiable contribuent à leur piètre accès aux services financiers. De plus, la littérature existante (Alcantara 2007; Anderson et Parker 2009; Aragón 2015; Cheung et Chernoff 2023) suggère que les restrictions relatives aux droits de propriété en vertu de la *Loi sur les Indiens* sont souvent mentionnées comme des entraves considérables au développement économique et à l'accès au financement dans les communautés des Premières Nations puisque les terres des réserves sont communales et ne peuvent pas être saisies lors de processus juridiques, hypothéquées ou mises en gage à des personnes qui ne font pas partie de la bande, notamment comme garantie pour des prêts commerciaux.

Les prêts et subventions du gouvernement (non liés à COVID-19) représentent une autre source importante de financement pour les entreprises autochtones sondées : 17,2 % y ont eu recours. Pour 10,2 % d'entre elles, il s'agit de la source principale de financement. Cette proportion est nettement plus élevée que dans la population générale des petites entreprises et microentreprises canadiennes de l'EPE électronique (0,3 %). Les entreprises autochtones dans les zones rurales ont tendance à compter un peu plus sur les prêts et subventions du gouvernement. Cela dit, le recours à cette source de financement est un peu plus faible chez les entreprises de l'enquête sur les entreprises autochtones que chez celles des enquêtes antérieures du CCAE. À titre de comparaison, 39 % des entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête sur les entreprises autochtones de 2015 du CCAE ont indiqué les subventions et les prêts du gouvernement fédéral comme une source de financement très ou assez importante. En plus des différences dans les formulations que nous avons mentionnées précédemment, l'utilisation plus faible des prêts et des subventions du gouvernement parmi les entreprises de l'enquête sur les entreprises autochtones pourrait, une fois de plus, renvoyer au contexte particulier de la pandémie. Il se peut qu'à ce moment-là de nombreuses entreprises canadiennes aient demandé une aide gouvernementale par l'entremise du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 – en fait, 9,7 % des entreprises de l'enquête sur les entreprises autochtones ont affirmé y avoir recouru.

Le plus grand recours au financement offert par le gouvernement chez les entreprises autochtones comparativement à l'ensemble des petites entreprises au Canada s'explique probablement par un ensemble de facteurs. Tout d'abord, l'absence de droits de propriété dans les communautés autochtones et les conditions socioéconomiques défavorables font en sorte qu'il est plus difficile pour les propriétaires d'entreprise autochtone d'accéder aux sources de financement traditionnelles. De plus, il existe des

¹³ Cela se compare à 58 % des entreprises dans le Sondage sur les commerces autochtones de 2015 qui indique qu'il s'agit d'une importante source de financement. En raison des différences dans le libellé des questions, les chiffres ne sont peut-être pas strictement comparables.

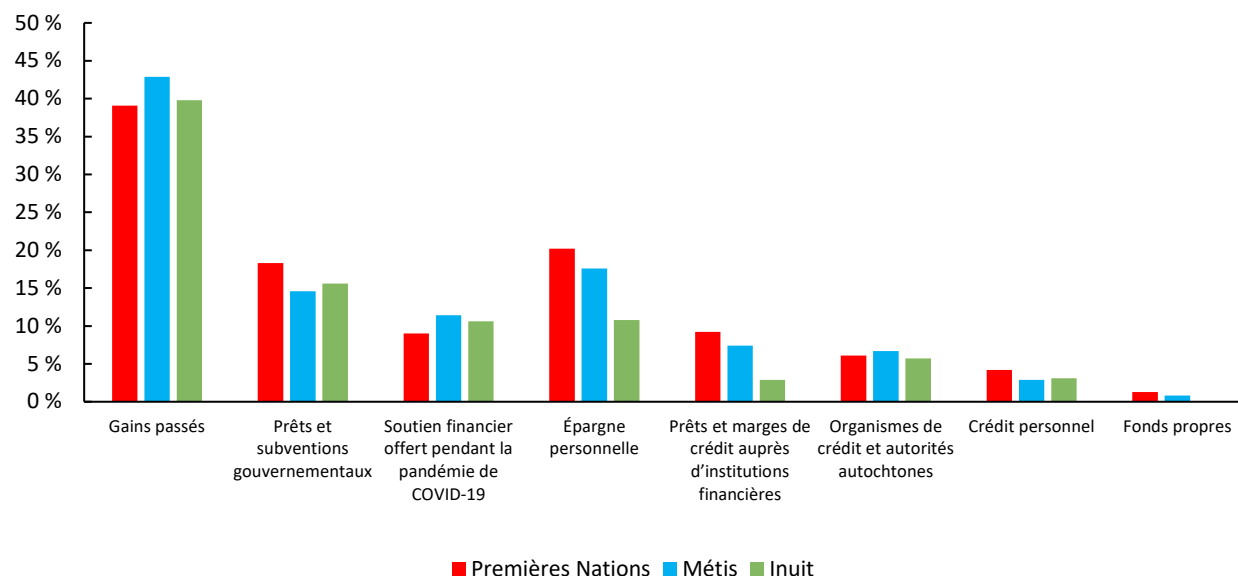
programmes gouvernementaux pour faciliter les prêts aux entrepreneurs autochtones (Cheung et Chernoff 2023).

Seulement 6,3 % des entreprises de l'enquête sur les entreprises autochtones utilisaient les institutions de prêt autochtones comme principale source de financement. Ici encore, les entreprises en milieu rural avaient tendance à recourir un peu plus à ce type d'institutions (9,9 %) que celles en milieu urbain. En revanche, 42 % des entreprises de l'enquête de 2015 sur les entreprises autochtones ont cité les institutions de crédit autochtones comme source de financement importante. Cette différence suggère que les institutions de crédit autochtones peuvent apporter un soutien financier important aux entreprises autochtones, mais qu'elles sont rarement leur principale source de financement. Enfin, une proportion plus faible d'entreprises sondées compte sur les emprunts personnels auprès d'institutions financières – 3,0 % (2,9 % comme source principale de financement et 0,1 % comme deuxième ou troisième source de financement) – contre 16 % pour les entreprises de l'EPE électronique.

Si les principales sources de financement ont une importance semblable dans les entreprises appartenant aux membres de Premières Nations, à des Métis et à des Inuits (voir **Graphique 8**), les entreprises inuites de l'enquête sur les entreprises autochtones sont celles qui dépendent le moins des institutions financières (3 %). Ces résultats suggèrent que les communautés éloignées ont plus de difficulté à accéder aux services financiers, puisque, les entreprises inuites ont tendance à exercer leurs activités dans des endroits plus éloignés que les entreprises appartenant aux membres de Premières Nations et aux Métis.

Graphique 8 : Les entreprises appartenant à des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis ont des sources de financement semblables

En 2020, quelle a été la principale source de financement de cette entreprise?



Nota : Le graphique présente les principales sources de financement des entreprises ayant participé à l'enquête sur les entreprises autochtones.

Sources : Banque du Canada

Dernière observation :

Pour explorer les facteurs susceptibles d'expliquer l'accès des entreprises aux différents types de financement, nous avons utilisé un modèle logistique multinomial (MLM), qui est bien adapté à l'analyse de

résultats catégoriels comportant plus de deux catégories, en tant qu'extension de la régression logistique binaire. Dans notre cas, nous avons voulu déterminer les facteurs qui rendent les entreprises plus ou moins susceptibles de recourir principalement à chacun des types de financement suivants :

- gains passés
- prêts et subventions du gouvernement (non liés à COVID-19)
- soutien gouvernemental lié à COVID-19
- épargne personnelle
- institutions financières
- organismes de prêt autochtones
- emprunts personnels
- fonds propres

Pour respecter notre cadre empirique, nous limitons la variable dépendante à la première source principale de financement indiquée par l'entreprise, en ignorant toute autre source que l'entreprise cite par la suite, le cas échéant. Le MLM suppose que les logarithmes des cotes d'une entreprise utilisant un type de financement particulier sont linéairement corrélés à un ensemble de caractéristiques de l'entreprise, que nous appelons variables prédictives. Le modèle estime les probabilités qu'une entreprise utilise chaque type de financement en fonction de ses caractéristiques. Ainsi, nous avons pu cibler les caractéristiques qui rendent une entreprise plus ou moins susceptible de recourir à chaque source de financement.

Nous désignons la variable dépendante par Y , qui représente la principale source de financement, et X comme un vecteur de variables prédictives qui influencent le choix. La probabilité qu'une personne ou une entreprise choisisse la catégorie j comme source de financement, compte tenu des variables prédictives X , est notée comme suit :

$$P(Y = j | X) = \frac{e^{X_j \beta}}{\sum_{k=1}^8 e^{X_k \beta}}$$

où

- X_j est le vecteur des caractéristiques des entreprises pour la catégorie j
- β est le vecteur des coefficients associés à la variable prédictive

Les caractéristiques des entreprises comprennent la taille, la structure, la performance financière, l'identité autochtone des propriétaires, la propriété de la communauté, l'éloignement géographique et l'affiliation sectorielle. Plus précisément, les variables prédictives du vecteur X_j sont définies comme suit dans la régression :

- **Entreprise sans employés** : La variable prend la valeur 1 si l'entreprise n'a pas d'employés à l'exception du propriétaire (sinon 0).
- **Entreprise constituée en société** : La variable prend la valeur 1 si l'entreprise est constituée en société (sinon 0).
- **(Log) Chiffre d'affaires de 2019** : Logarithme naturel du chiffre d'affaires total en 2019 (année civile).

- **Entreprise rentable en 2020** : La variable prend la valeur 1 si l'entreprise a déclaré un revenu net positif en 2020 (sinon 0).
- **Entreprise détenue par des Métis** : La variable prend la valeur 1 si l'entreprise a déclaré être détenue majoritairement par des personnes métisses (sinon 0).
- **Entreprise détenue par des Inuits** : La variable prend la valeur 1 si l'entreprise a déclaré être détenue majoritairement par des Inuits (sinon 0).
- **Entreprise détenue par la communauté** : La variable prend la valeur 1 si l'entreprise a déclaré être détenue majoritairement par une communauté autochtone (sinon 0).
- **Entreprise en milieu rural** : La variable prend la valeur 1 si l'entreprise est située en zone rurale (sinon 0).
- **Entreprise de biens** : La variable prend la valeur 1 si l'entreprise est dans un secteur de production de biens (sinon 0).

Le **tableau 1** présente les résultats du MLM. Pour en faciliter l'interprétation, nous nous concentrons sur les rapports de cotes estimés plutôt que sur les coefficients estimés. La catégorie de base pour la principale source de financement est « gains passés », qui est comparée aux autres catégories de financement. Pour un type de financement donné, un rapport de cotes supérieur à 1 indique que lorsqu'une caractéristique de l'entreprise est égale à 1 (p. ex. l'entreprise est située en milieu rural et non pas urbain) ou qu'il augmente (p. ex. augmentation de 1 % des revenus) la probabilité qu'une entreprise utilise ce type de financement au lieu des gains passés augmente. Inversement, un rapport de cotes inférieur à 1 indique qu'une augmentation de la variable prédictive accroît la probabilité qu'une entreprise utilise les gains passés comme principale source de financement.

Les résultats suggèrent que la probabilité de contracter des prêts auprès des institutions financières est plus grande pour les entreprises qui ont des employés, un chiffre d'affaires plus élevé et qui sont constituées en société. Comme le montre la colonne (4) du tableau 1, les entreprises sans employés affichent un rapport de cotes de 0,58 pour la source de financement « Prêts et marges de crédit auprès des institutions financières ». Ainsi, une entreprise sans employés est 42 % moins susceptible de compter sur les prêts et marges de crédit auprès des institutions financières comme principale source de financement, et non sur ses gains passés. Ces résultats sont intuitifs, car les institutions financières pourraient favoriser les entreprises bien établies de plus grande taille. Ils pourraient également expliquer pourquoi la proportion d'entreprises se tournant vers des institutions financières est plus faible dans l'enquête sur les entreprises autochtones que dans l'échantillon de l'EPE électronique; les entreprises sans employés représentaient 69 % des entreprises de l'échantillon pondéré de l'enquête sur les entreprises autochtones, contre seulement 34 % des entreprises de l'échantillon de l'EPE électronique.

Le rapport de cotes statistiquement significatif de 1,3 sur la variable prédictive du chiffre d'affaires de 2019 dans la colonne 4 corrobore l'importance de la taille de l'entreprise. Il suggère que chaque point de pourcentage d'augmentation du chiffre d'affaires d'une entreprise en 2019 la rend 1,3 fois plus susceptible d'obtenir des prêts ou des marges de crédit auprès des institutions financières que d'utiliser ses gains passés comme principale source de financement. Par contre, un chiffre d'affaires plus important est associé à une probabilité plus faible de recourir à l'épargne personnelle et aux emprunts personnels, comme le montrent les colonnes 3 et 6 respectivement. Les entreprises légalement constituées en société sont également 1,8 fois plus susceptibles d'avoir les institutions financières comme principale source de financement plutôt

que leurs gains passés. Cet écart prouve une fois de plus que les banques et les autres institutions financières considèrent généralement que les entreprises plus grandes et mieux établies sont plus solvables. Seulement 54 % des entreprises de l'échantillon pondéré de l'enquête sur les entreprises autochtones étaient constituées en société, contre 62 % à 63 % des petites entreprises canadiennes en général (Khodja, Baxter et Jafri, 2019). Cela pourrait aussi expliquer pourquoi une proportion relativement faible des entreprises de l'enquête sur les entreprises autochtones a fait appel à des institutions financières.

Dans la plupart des cas, les entreprises appartenant à des Métis et à des Inuits ont utilisé des sources de financement semblables à celles des entreprises appartenant à des membres des Premières Nations. Exception notable, les entreprises appartenant à des Inuits avaient un rapport de cotes inférieur à 1 pour les « Prêts et marges de crédit des institutions financières », ce qui confirme l'observation du **graphique 8** et indique que les entreprises appartenant à des Inuits sont moins susceptibles d'obtenir du financement auprès de banques et d'autres institutions financières que les entreprises appartenant à des membres des Premières Nations, même après avoir tenu compte d'autres variables. Parallèlement, nos résultats suggèrent que les entreprises appartenant à membres des Premières Nations ou à une communauté autochtone sont 3,6 fois plus susceptibles d'utiliser les institutions de prêt autochtones comme principale source de financement que leurs gains passés. Ces entreprises détenues par les communautés sont aussi moins susceptibles de puiser dans leur épargne personnelle comme source de financement.

Globalement, notre analyse a mis en lumière des différences significatives dans les sources de financement utilisées par les entreprises autochtones par rapport à la population générale des petites entreprises au Canada. Les entreprises autochtones ont eu recours aux banques à charte et aux institutions financières dans une proportion beaucoup plus faible que leurs homologues au Canada. Les résultats du modèle logistique multinomial (MLM) suggèrent que le choix des sources de financement par les entreprises autochtones peut être tributaire de plusieurs facteurs. La taille de l'entreprise semble être l'un des facteurs cruciaux, parce que les entreprises qui ont des employés, dont le chiffre d'affaires est plus élevé et qui sont constituées en société sont plus susceptibles de faire appel au financement des banques et d'autres institutions financières. Les entreprises appartenant à des Inuits étaient moins susceptibles de le faire que celles appartenant à des membres des Premières Nations, ce qui peut dénoter l'importance de certains facteurs comme l'éloignement géographique des communautés inuites.

Tableau 1 : Rapport de cotes du modèle logistique multinomial concernant la principale source de financement

	(1) Prêts et subventions du gouvernement	(2) Soutien gouvernemental lié à la COVID-19	(3) Épargne personnelle	(4) Prêts et marges de crédit auprès des institutions financières	(5) Organismes de prêt et autorités autochtones	(6) Crédit personnel	(7) Fonds propres
Entreprise sans employés	0,429***	0,873	1 332	0,583**	0,832	1,185	1,335
(Log) Chiffre d'affaires de 2019	1,017	1,160	0,660***	1,303***	0,858	0,667***	1,564
Entreprise rentable en 2020	0,358***	0,430***	0,524***	0,751	0,421***	0,586	0,633
Entreprise détenue par des Métis	0,809	0,830	1,021	1,179	1,177	1,068	0,219*
Entreprise détenue par des Inuits	0,957	0,6027	0,847	0,487*	1,177	1,635	0,00
Entreprise détenue par la communauté	1,391	0,680	0,325***	0,806	3,562***	1,239	0,184
Entreprise en milieu rural	1,007	0,799	0,757*	0,910	1,219	0,451*	0,811
Entreprise constituée en société	1,967***	1,570*	1,057	1,795***	0,678	3,383**	2,445
Entreprise de biens	0,344***	0,987	1,177	1,241	0,720	2,938***	2,187
Observations :	2603						
Seuils de signification :	*** 0,01, ** 0,05, * 0,1						
Log-probabilité :	-2196,9						
McFadden R ² :	0,0795						

Nota : Le tableau 1 présente les rapports de cotes estimés du modèle logistique multinomial. La catégorie de base pour la principale source de financement est « gains passés », qui est comparée aux autres sources de financement (colonnes du tableau). Pour un type de financement donné, un rapport de cotes supérieur à 1 indique qu'une augmentation de la variable prédictive accroît la probabilité qu'une entreprise utilise ce type de financement plutôt que ses gains passés. Un rapport de cotes inférieur à 1 indique qu'une augmentation de la variable prédictive accroît la probabilité qu'une entreprise utilise ses gains passés comme principale source de financement. Les définitions des variables prédictives se trouvent à la page 16. Les valeurs des coefficients associés et les valeurs *t* sont disponibles sur demande. Nous utilisons la transformation **logarithmique** du chiffre d'affaires de 2019 dans notre régression.

Attentes en matière de salaires, de prix et d'inflation

Dans cette section, nous examinons les attentes des entreprises appartenant à des autochtones à l'égard de la croissance des prix et des salaires ainsi que de l'inflation globale. On a demandé aux entreprises de l'enquête sur les entreprises autochtones dans quelle mesure elles s'attendaient à ce que les prix des produits et services qu'elles offrent, ainsi que les salaires versés à leurs employés, changent au cours des 12 mois suivants. Plus du tiers des entreprises sondées s'attendaient à ce que les prix de leurs produits et services augmentent de plus de 10 % tandis que les attentes relatives à la croissance des salaires étaient plus modestes.

On leur a également demandé quel serait, selon elles, le taux d'inflation global (c'est-à-dire la croissance des prix à la consommation d'une année sur l'autre) dans l'économie canadienne au cours des 12 prochains mois¹⁴. En tout, 43 % des entreprises autochtones estimaient que les prix de leurs produits et services augmenteraient de plus de 10 % dans les 12 mois suivant la tenue de l'enquête.

Une proportion encore plus grande prévoyait une inflation supérieure à 10 % pendant les 12 mois suivants. Les attentes en matière de croissance des salaires étaient quant à elles plus modérées.

Nous avons comparé les résultats à ceux de l'enquête trimestrielle sur les perspectives des entreprises (EPE). Même s'ils ne sont pas strictement comparables, les résultats montrent que les entreprises autochtones avaient en moyenne des attentes plus élevées en matière d'inflation et des attentes plus faibles en matière de croissance des salaires que les entreprises de l'EPE au cours de la même période d'enquête (voir Graphique 9 et 10)^{15,16}.

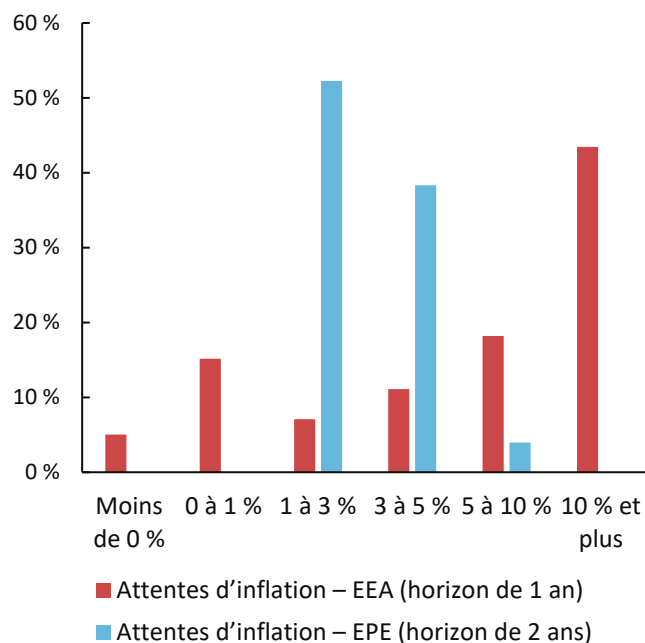
¹⁴ Pour les trois questions, les entreprises de l'enquête sur les entreprises autochtones pouvaient répondre en choisissant l'une des options suivantes : moins de 0 % (déclin), 0 % à 1 %, 1 % à 3 %, 3 % à 5 %, 5 % à 10 %, 10 % et plus, ne sait pas/ne s'applique pas. Voir l'annexe pour la formulation des questions dans les deux enquêtes.

¹⁵ Les attentes quant à la croissance des prix des entreprises de l'enquête sur les entreprises autochtones ne sont pas comparables à celles des entreprises de l'enquête sur les perspectives des entreprises, car on n'a pas demandé à ces dernières d'indiquer le pourcentage d'augmentation des prix prévu. Voir l'annexe pour une comparaison de la formulation des questions entre les deux enquêtes.

¹⁶ Les résultats de l'enquête sur les perspectives des entreprises du deuxième au troisième trimestre de 2021 sont comparés aux résultats de l'enquête sur les perspectives des entreprises, parce que les deux enquêtes ont été réalisées de mai à septembre 2021.

Graphique 9 : Les entreprises autochtones ont des attentes d'inflation plus élevées que les autres entreprises canadiennes

Pour l'ensemble de l'économie, de quel pourcentage pensez-vous que les prix moyens vont évoluer au cours des 12 prochains mois, par rapport aux 12 derniers mois?

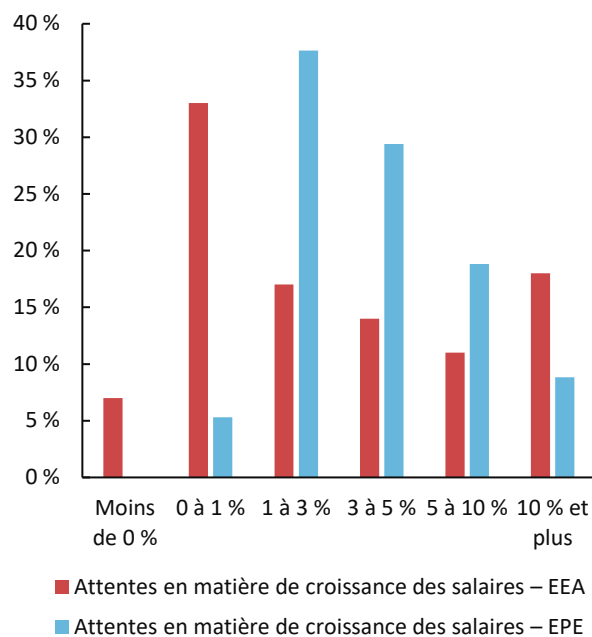


Source : Banque du Canada

Dernière observation : 2021

Graphique 10 : Les attentes des entreprises autochtones en matière de croissance des salaires sont plus faibles que celles des autres entreprises canadiennes

Par rapport aux 12 derniers mois, de quel pourcentage pensez-vous que le salaire horaire moyen de cette entreprise va évoluer au cours des 12 prochains mois?



Source : Banque du Canada

Dernière observation : 2021

L'enquête a été menée jusqu'au milieu de l'année 2021, période au cours de laquelle il y a eu, pour l'économie canadienne, des restrictions en raison de la pandémie de COVID-19, certains défis concernant les chaînes d'approvisionnements mondiales et un soutien important de la part des pouvoirs publics. Cette combinaison de facteurs a entraîné une hausse de la demande de biens de consommation et des pressions inflationnistes à une échelle exceptionnelle, ce qui a probablement influé sur les attentes en matière de salaires, de prix et d'inflation des entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête sur les entreprises autochtones (Kryvstov, MacGee et Uzeda, 2023). Ces conditions inhabituelles auraient eu des effets variables sur les entreprises des différents secteurs. Par exemple, les entreprises de services à forte proximité physique, comme la restauration et l'hôtellerie, peuvent avoir connu une demande plus faible, des niveaux d'emploi plus bas et une croissance des salaires plus faible que d'ordinaire. Difficile, donc, de savoir dans quelle mesure les résultats de l'enquête sur les entreprises autochtones reflètent les attentes des entreprises autochtones en matière de salaires, de prix et d'inflation en temps normal.

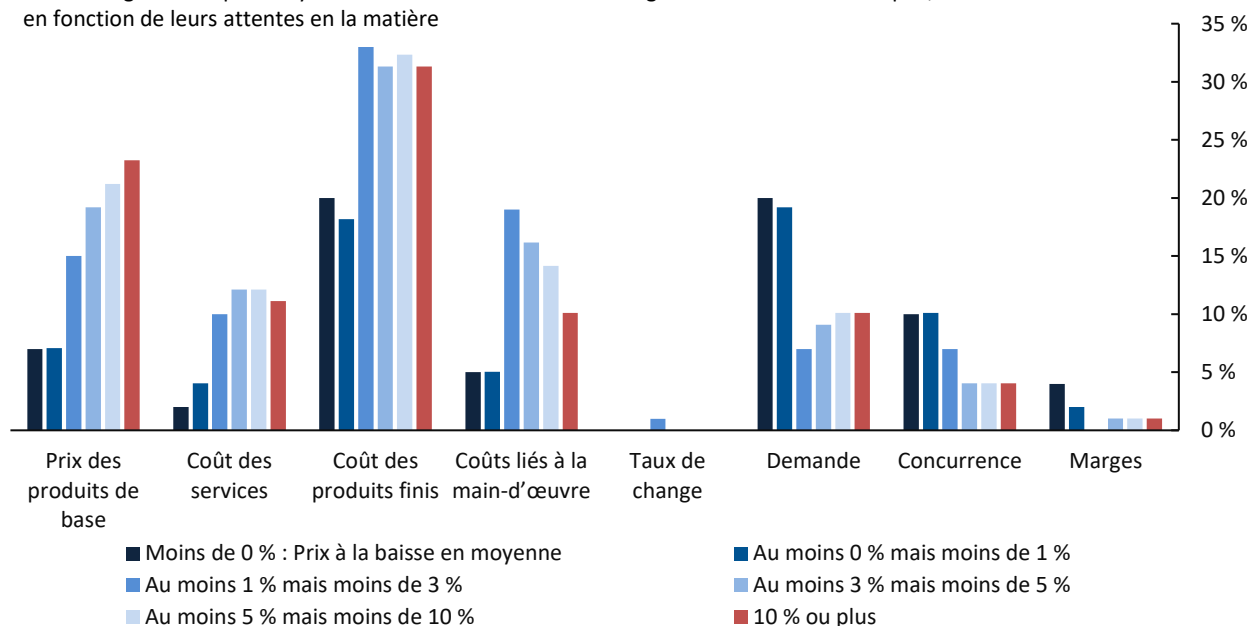
La forte croissance des prix semble liée à la croissance des coûts, principalement ceux des matériaux, qu'il s'agisse de matières premières ou de produits finis. Le **graphique 11** ci-dessous montre que les entreprises autochtones qui ont des prévisions plus élevées de croissance des prix sont plus susceptibles de citer le prix

des matières premières comme moteur de cette augmentation. L'importance de la hausse des coûts des matières premières comme facteur influençant les attentes en matière de croissance des prix n'est pas étonnante, étant donné que le prix des matières premières a augmenté tout au long du printemps et de l'été en 2021, après l'effondrement des prix au cours du printemps 2020 (voir Graphique 12). Les résultats pourraient indiquer que les entreprises comptaient répercuter ces hausses sur le prix des extrants.

Graphique 11 : Les attentes plus élevées en matière de croissance des prix dans l'enquête sur les entreprises autochtones sont principalement liées au prix des produits de base et des produits finis

Par rapport aux 12 derniers mois, de quel pourcentage pensez-vous que le prix de ces éléments va évoluer au cours des 12 prochains mois?

Pourcentage d'entreprises ayant déclaré certains facteurs à l'origine de la croissance des prix, en fonction de leurs attentes en la matière



Source : Banque du Canada

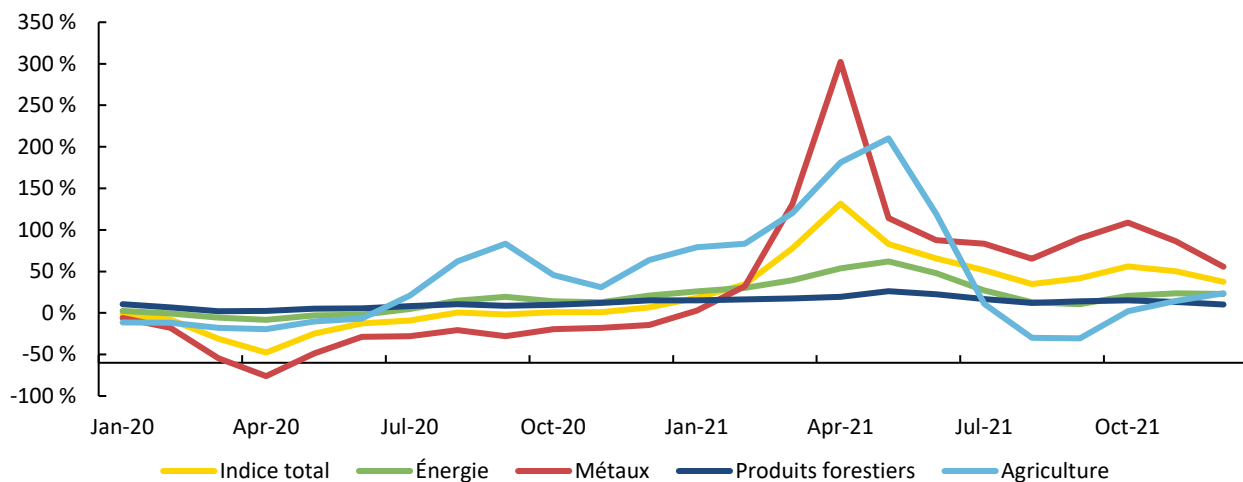
Dernière observation : 2021

Les résultats suggèrent également que la demande des clients est un moteur moins important des attentes en matière de prix que la croissance des coûts. La « demande » a été mentionnée moins fréquemment comme moteur de croissance des prix que les coûts, comme le prix des matières premières et des produits finis et les coûts liés à la main-d'œuvre. De plus, la proportion d'entreprises faisant état d'obstacles à la croissance se rapportant à la demande (« fluctuations de la demande » et « conjoncture économique ») ne varie pas considérablement selon les attentes des entreprises en matière de croissance des prix¹⁷. Toutefois, la demande a été citée plus souvent par les entreprises qui s'attendent à une croissance des prix plus faible, inférieure à 1 %. Cela pourrait indiquer que ces entreprises ont pu être confrontées à une faible demande, ce qui a limité leur capacité à augmenter leurs prix. Le taux de change et la volonté de hausser les marges ont rarement été mentionnés comme moteurs de la croissance du prix des extrants.

¹⁷ Une question distincte sur les obstacles à la croissance a été posée aux entreprises de l'enquête sur les entreprises autochtones (voir Annexe).

Graphique 12 : Les prix des produits de base ont augmenté de manière significative au cours de la période d'enquête (de mai à septembre 2021)

Indice des prix des produits de base de la Banque du Canada, croissance des prix des produits de base sur un an (en %)



Source : Banque du Canada

Dernière observation : 2021

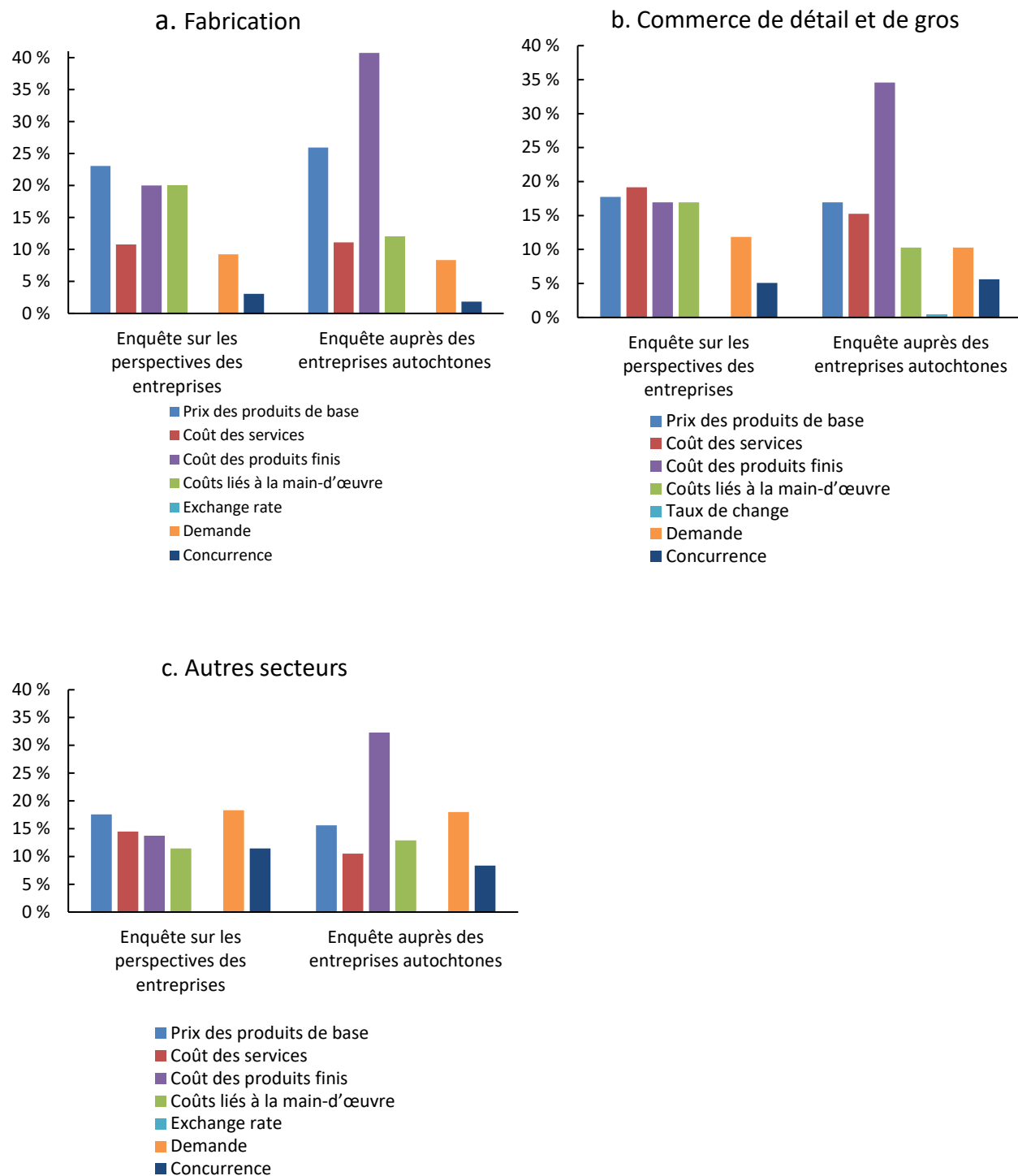
Les attentes quant à la croissance des prix et à l'inflation étaient les plus élevées parmi les entreprises des secteurs de la fabrication, du commerce de détail et de gros, et de la construction. Ce n'est pas surprenant, car ces secteurs sont plus exposés aux augmentations des coûts des matières premières (produits de base et autres intrants non liés à la main-d'œuvre) que d'autres secteurs, en particulier les services. Bien qu'ils ne soient pas directement comparables, les résultats de l'EPE au cours de la même période ont permis de relever des moteurs similaires comme ayant influencé grandement les attentes des entreprises en matière de croissance des prix, y compris lors de la décomposition des résultats par secteur (les secteurs sélectionnés sont présentés dans les **graphiques 13a, 13b et 13c**)¹⁸. En dehors des prix des produits de base, la demande globale a été un moteur important de la croissance des prix pour les entreprises des secteurs des finances, de l'assurance et de l'immobilier, tandis que les coûts des intrants des services ont été relativement importants pour les entreprises du commerce de détail et de gros.

¹⁸ Les entreprises de l'EPE ont été interrogées sur les facteurs qui influent sur le *rythme* de la croissance des prix (c'est-à-dire une croissance des prix plus rapide ou plus lente par rapport à l'année précédente), tandis qu'on a demandé aux entreprises de l'enquête sur les entreprises autochtones d'indiquer seulement les éléments qui alimentaient la croissance des prix.

Graphique 13 : Les facteurs influençant l'évolution des prix par secteur sont semblables chez les répondants de l'enquête

Quels sont les principaux facteurs qui influencent les prix de vos biens ou services?

Part d'entreprises ayant déclaré les facteurs de croissance des prix indiqués, par agrégat sectoriel

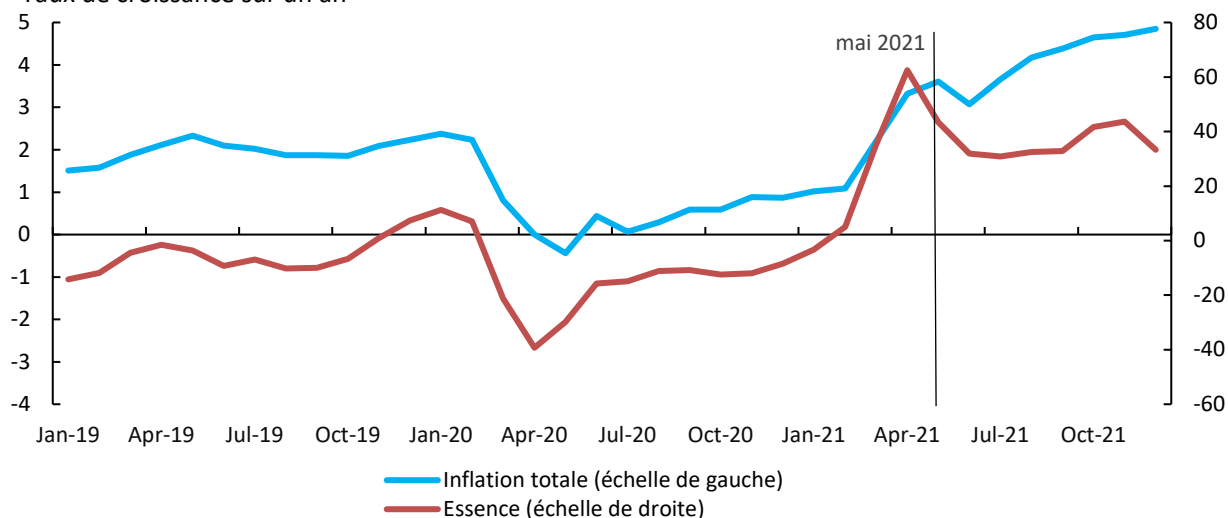


Source : Banque du Canada
 Dernière observation : 2021

En plus de déclarer des attentes élevées en matière de croissance des prix, les entreprises de l'enquête sur les entreprises autochtones ont aussi déclaré des attentes élevées en matière d'inflation. Des études antérieures (Richards et Verstraete, 2016) ont montré que les attentes d'inflation des entreprises de l'EPE sont influencées par l'inflation récente et le prix de l'essence, en plus des coûts propres à l'entreprise. Un contexte de hausse de l'inflation et de forte augmentation du prix de l'essence en 2021 peut avoir influencé les attentes d'inflation des entreprises dans les deux enquêtes (voir **Graphique 14**). Les entreprises de l'enquête sur les entreprises autochtones avaient aussi des attentes d'inflation plus élevées que celles des entreprises de l'EPE. Cela peut s'expliquer en partie par des différences dans la formulation des questions. Dans l'EPE, on a demandé aux entreprises quelles étaient leurs attentes d'inflation moyenne pour les deux prochaines années, tandis que dans l'enquête sur les entreprises autochtones, on leur a demandé leurs attentes pour l'année à venir. L'horizon temporel plus long dans l'EPE pourrait avoir conduit à des attentes plus faibles si les entreprises prévoient que l'environnement d'inflation élevée allait être temporaire.

Graphique 14 : L'inflation totale s'est accélérée de mai à septembre 2021, en grande partie à cause des prix plus élevés de l'essence

Taux de croissance sur un an



Source : Banque du Canada

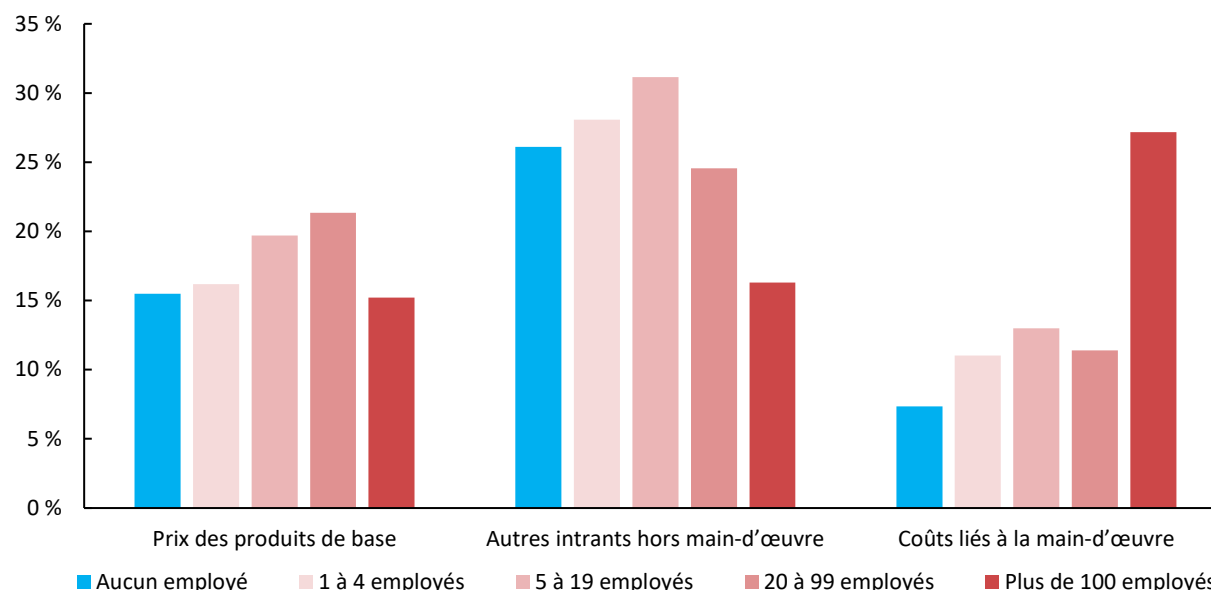
Dernière observation : 2021

Dans l'enquête sur les entreprises autochtones, les attentes à l'égard de la croissance des salaires étaient un peu plus modérées que celles vis-à-vis de la croissance des prix. Si 18 % des entreprises sondées prévoient une croissance des salaires supérieure à 10 % pour leurs employés, 40 % d'entre elles s'attendaient plutôt à une croissance des salaires inférieure à 1 % au cours des 12 prochains mois. En outre, les répondants ont peu cité les pressions attribuables aux coûts de la main-d'œuvre comme facteurs de croissance des prix des extrants, et on note peu de variations d'un secteur d'activité à l'autre. Les entreprises comptant 100 employés ou plus étaient toutefois plus susceptibles de citer les coûts de la main-d'œuvre comme facteur d'augmentation des prix, plus d'un quart d'entre elles mentionnant les pressions salariales

comme facteur à l'origine de la croissance des prix des extrants (voir Graphique 15). Les entreprises de cette taille ne représentaient toutefois que 3 % de l'échantillon sondé durant l'enquête¹⁹.

Graphique 15 : Pour les grandes entreprises, les coûts de la main-d'œuvre représentent un facteur d'augmentation des coûts relativement plus important que les matériaux

Quels sont les principaux facteurs qui font actuellement augmenter les prix de vos biens ou services?



Source : Banque du Canada

Dernière observation : 2021

Les attentes à l'égard de la croissance des salaires des répondants interrogés dans le cadre de l'enquête sur les entreprises autochtones étaient mieux distribuées et plus faibles en moyenne que celles des répondants interrogés dans le cadre de l'EPE. Plus de la moitié des entreprises appartenant à des Autochtones ont dit s'attendre à une croissance des salaires inférieure à 3 %, la plupart d'entre elles prévoyant une augmentation inférieure à 1 %. Dans l'EPE, plus de la moitié des entreprises sondées s'attendaient à des augmentations salariales supérieures à 3 %. Toutefois, la proportion d'entreprises prévoyant des augmentations de salaire supérieures à 10 % était deux fois plus élevée dans l'enquête sur les entreprises autochtones que dans l'EPE.

Les résultats de l'enquête sur les entreprises autochtones suggèrent que la pénurie de personnel compétent risque d'entraîner des pressions haussières sur les salaires. Plus des deux tiers des entreprises qui prévoient d'augmenter leurs salaires de plus de 1 % ont indiqué que le fait de devoir « attirer des employés possédant les compétences ou les qualifications souhaitées » constituait un obstacle à la croissance de leur entreprise. En contrepartie, moins de la moitié des entreprises qui prévoient une croissance des salaires inférieure à 1 % ont mentionné cet aspect.

¹⁹ On constate très peu de variations par région ou par secteur d'activité dans la distribution des attentes à l'égard des salaires.

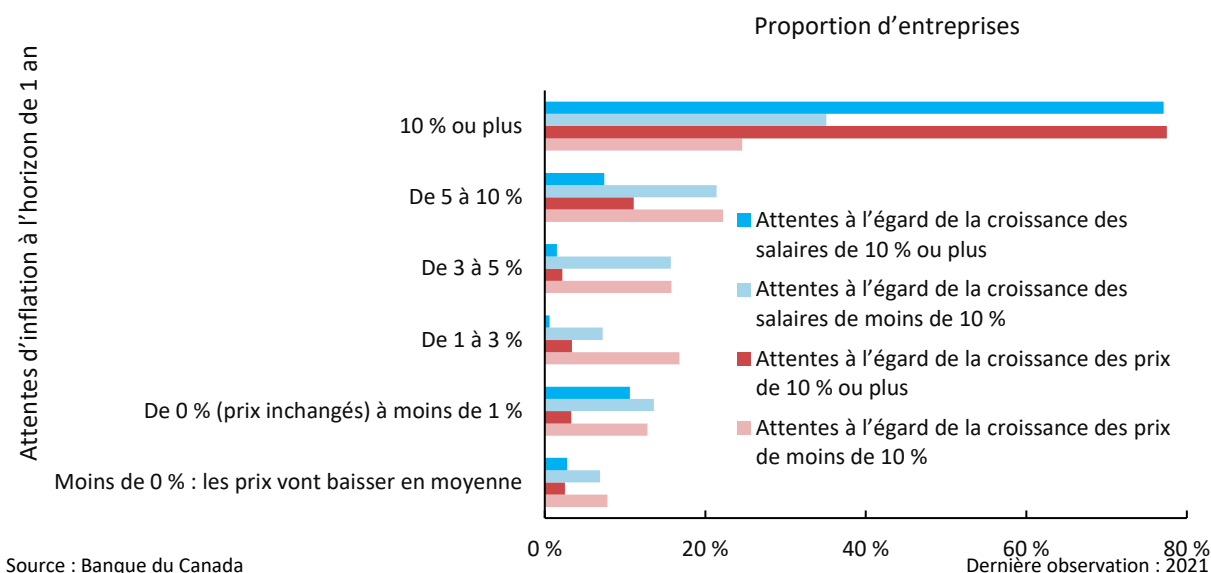
Les résultats de l'enquête suggèrent également une corrélation entre attentes élevées en matière de croissance des prix et des salaires et importante hausse de l'inflation. Parmi le tiers des entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête sur les entreprises autochtones qui prévoyaient une inflation supérieure à 10 %, la plupart d'entre elles s'attendaient aussi à une croissance des prix et des salaires supérieure à 10 % (voir Graphique 16).

Graphique 16 : Les entreprises qui s'attendent à une forte croissance des salaires et des prix sont beaucoup plus susceptibles de s'attendre à une forte inflation

Pour l'ensemble de l'économie, de quel pourcentage pensez-vous que les prix moyens vont évoluer au cours des 12 prochains mois, par rapport aux 12 derniers mois?

Par rapport aux 12 derniers mois, de quel pourcentage pensez-vous que le salaire horaire moyen de cette entreprise va évoluer au cours des 12 prochains mois?

Proportion des entreprises pour chaque tranche d'attentes en matière de croissance des salaires et des prix, regroupées en fonction de leurs attentes d'inflation à l'horizon de 1 an



On remarque des différences dans les attentes à l'égard des salaires, des prix et de l'inflation selon que l'entreprise interrogée est située dans une région rurale ou urbaine²⁰. Essentiellement, les entreprises rurales sont un peu plus susceptibles d'anticiper une croissance élevée (>10 %) des prix et de l'inflation (voir Graphiques 17 et 19), alors que la distribution des attentes en matière de croissance des salaires est semblable chez les entreprises rurales et urbaines (voir Graphique 18). Ces résultats sont intuitifs, les études antérieures suggérant que les zones rurales doivent composer avec une inflation plus forte que celle rapportée dans les zones urbaines (Chakrabarti Garcia et Pinkovskiy 2023; George et O'Trakoun 2022). Ce

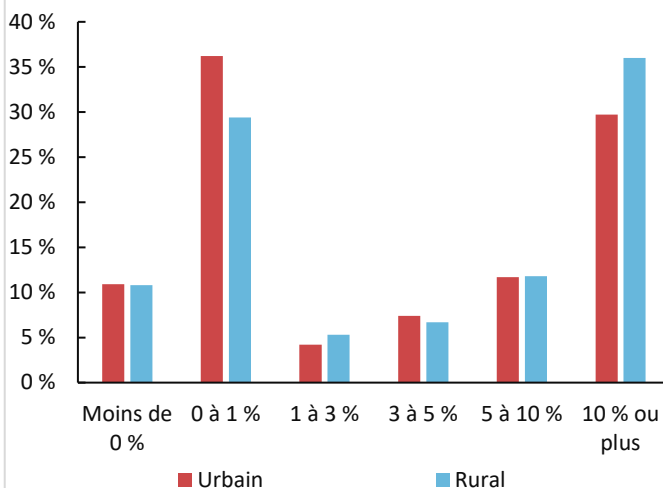
²⁰ Nous utilisons le code postal pour déterminer si une entreprise est « rurale » ou « urbaine ». Les codes postaux des « zones de livraison rurales » désignées par Postes Canada comportent un « 0 » comme deuxième caractère. Bien qu'il y ait recoupement entre ces codes et ceux des zones « rurales » de recensement, ils ne sont pas identiques, car certaines zones rurales de recensement peuvent avoir des codes postaux « urbains » si elles disposent d'un système de distribution du courrier en milieu urbain. Voir [Postes Canada](#) pour plus de détails.

constat est en partie attribuable à un panier de biens dont la composition diffère, une part plus grande du budget des foyers ruraux étant consacrée aux transports (y compris le carburant). Les fortes augmentations des prix de l'essence au cours de la période visée par l'enquête ont probablement infléchi les dépenses des entreprises, ce qui a mené à des attentes plus élevées en matière de croissance des prix et d'inflation parmi les entreprises rurales. Cet effet de composition se fait également sentir dans les facteurs qui influencent les prix cités par les répondants, les entreprises rurales étant plus susceptibles de nommer les produits de base et les produits finis (intrants) comme facteurs de croissance des prix (Graphique 20). Il est probable que les prix élevés du carburant constituent, à leur tour, un facteur important dans la croissance des prix des matériaux.

Il est surprenant de constater que, dans l'ensemble, les attentes en matière de croissance des prix et d'inflation étaient légèrement plus faibles pour les entreprises situées dans les communautés autochtones ayant répondu à l'enquête que pour celles situées à l'extérieur de ces communautés. Ces résultats sont contre-intuitifs : après tout, les attentes en matière de prix et d'inflation sont plus fortes dans les entreprises rurales, et la majorité des entreprises situées dans les communautés autochtones se trouvent dans des zones rurales. Ce bilan souligne l'importance de poursuivre les recherches afin de mieux comprendre l'environnement économique des entreprises appartenant à des Autochtones, en particulier celles situées dans des communautés autochtones. Au demeurant, les attentes en matière de croissance des salaires étaient légèrement plus élevées parmi les entreprises situées dans les communautés autochtones que parmi celles situées à l'extérieur de celles-ci.

Graphique 17 : Attentes à l'égard de la croissance des prix en milieu urbain et en milieu rural

Par rapport aux 12 derniers mois, de quel pourcentage fluctueront les prix que vous exigez en contrepartie de vos produits ou services au cours des 12 prochains mois?

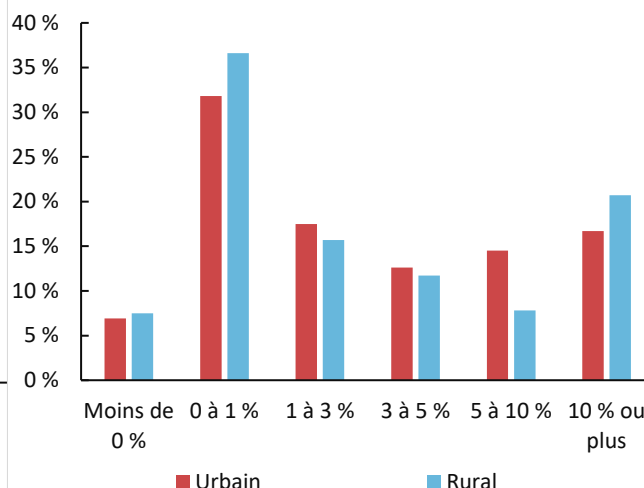


Source : Banque du Canada

Dernière observation : 2021

Graphique 18 : Attentes à l'égard de la croissance des salaires en milieu urbain et en milieu rural

Par rapport aux 12 derniers mois, de quel pourcentage pensez-vous que le salaire horaire moyen de cette entreprise va évoluer au cours des 12 prochains mois?

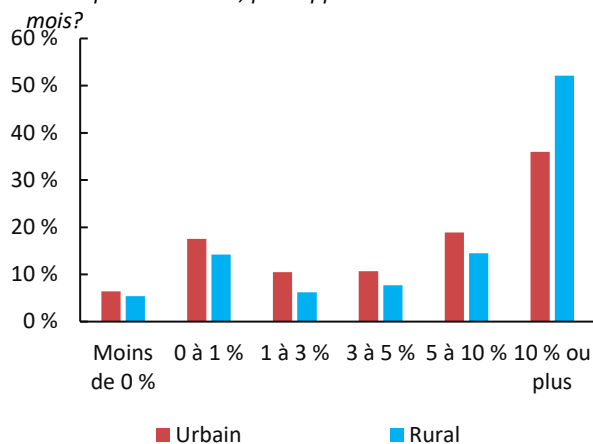


Source : Banque du Canada

Dernière observation : 2021

Graphique 19 : Attentes à l'égard de l'inflation en milieu urbain et en milieu rural

Pour l'ensemble de l'économie, de quel pourcentage pensez-vous que les prix moyens vont évoluer au cours des 12 prochains mois, par rapport aux 12 derniers mois?

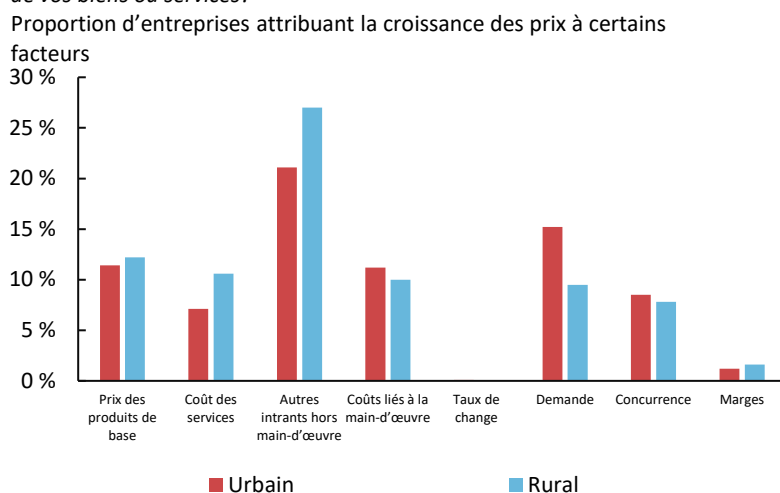


Source : Banque du Canada

Dernière observation : 2021

Graphique 20 : Facteurs de la croissance des prix en milieu urbain et en milieu rural

Quels sont les principaux facteurs qui font actuellement augmenter les prix de vos biens ou services?



Source : Banque du Canada

Dernière observation : 2021

5. Conclusion

Cette enquête auprès des entreprises autochtones, qui constitue le premier sondage du genre mené par la Banque du Canada, s'inscrit dans le cadre d'un effort plus large visant à combler les lacunes informationnelles sur l'économie autochtone. Elle porte notamment sur les sources de financement et les attentes en matière de croissance des prix et des salaires ainsi que d'inflation globale des entreprises autochtones, et s'appuie, dans la mesure du possible, sur des comparaisons avec les résultats d'autres enquêtes menées auprès d'entreprises canadiennes.

Nous constatons que les entreprises autochtones ont recours à des sources de financement différentes de celles utilisées par les entreprises non autochtones au Canada. Comparativement aux petites entreprises canadiennes moyennes, il est beaucoup moins fréquent pour les entreprises autochtones d'obtenir du financement des institutions financières traditionnelles. Dans notre échantillon, nous remarquons également que les entreprises qui comptent des employés, dont le chiffre d'affaires est plus élevé et qui sont constituées en société sont plus susceptibles de faire appel aux banques et à d'autres institutions financières comme principale source de financement.

En outre, nous avons comparé les attentes à l'égard de la croissance des prix et des salaires ainsi que celles à l'égard de l'inflation des entreprises sondées dans le cadre de l'enquête sur les entreprises autochtones avec celles recueillies dans d'autres enquêtes auprès des entreprises. Par rapport aux entreprises interrogées dans le cadre de l'EPE de la Banque du Canada, les entreprises autochtones s'attendent à une hausse plus prononcée de l'inflation, mais à une croissance des salaires plus faible. Les attentes plus élevées en matière d'inflation peuvent s'expliquer, en partie, par la proportion relativement élevée d'entreprises rurales comprises dans l'échantillon de l'enquête sur les entreprises autochtones

comparativement à l'ensemble de l'économie canadienne; les entreprises rurales anticipaient une inflation plus forte que les entreprises urbaines, ce qui est conforme aux études suggérant que les communautés rurales doivent souvent composer avec une inflation plus forte, car le carburant représente une part plus importante de leur panier de consommation. Étant donné que la majorité des entreprises des communautés autochtones sont situées dans des zones rurales, nous pensions *a priori* que les entreprises des communautés autochtones s'attendraient à une hausse plus prononcée de l'inflation que celles des communautés non autochtones, mais les résultats infirment cette hypothèse.

Comme l'enquête sur les entreprises autochtones a été réalisée en 2021 au cours d'une pandémie mondiale qui a eu des répercussions sans précédent sur l'économie, il est difficile de savoir dans quelle mesure nous pouvons faire des extrapolations sur la base des résultats de l'enquête pour les appliquer à une conjoncture économique normale. Davantage de recherches sont nécessaires afin de mieux saisir les différences entre les sources de financement des entreprises autochtones et non autochtones, ainsi que la dynamique des prix et de l'inflation dans les communautés autochtones. Dans les futurs travaux de recherche, il y aurait aussi lieu de mieux définir l'univers des entreprises autochtones, afin de compiler des échantillons représentatifs, et de s'intéresser aux raisons pour lesquelles elles sont moins susceptibles de s'appuyer sur les sources de financement traditionnelles. Ces données, qui seront mises à profit dans les prochaines enquêtes sur les entreprises autochtones, serviront à établir une méthodologie fiable et à produire des résultats utiles pour les communautés autochtones, les décideurs politiques et les chercheurs.

Annexe

A. Questionnaires de l'enquête sur les entreprises autochtones et de l'enquête sur les perspectives des entreprises

1. Enquête sur les entreprises autochtones

Attentes à l'égard de la croissance des prix

Par rapport aux 12 derniers mois, de quel pourcentage fluctueront les prix que vous exigez en contrepartie de vos produits ou de vos services au cours des 12 prochains mois?

- Moins de 0 % : les prix vont baisser en moyenne
- Au moins 0 %, mais moins de 1 %
- Au moins de 1 %, mais moins de 3 %
- Au moins 3 %, mais moins de 5 %
- Au moins 5 %, mais moins de 10 %
- 10 % ou plus
- NSP/PR

Facteurs à l'origine de la croissance des prix

Quels sont les principaux facteurs qui font actuellement augmenter les prix de vos biens ou services?

- Coût du carburant
- Coût des services publics, comme l'électricité, l'eau ou l'Internet
- Coût des intrants agricoles
- Coût des produits de base, comme le métal ou le bois
- Coût des biens finis
- Frais d'expédition des biens à mon entreprise
- Coût de location
- Frais d'expédition des biens à mes clients
- Autres coûts non liés à la main-d'œuvre, comme la sous-traitance ou les pièces
- Coûts liés à la main-d'œuvre
- Taux de change
- Demande de biens et services
- Pressions exercées par la concurrence
- Concurrence parmi mes fournisseurs
- Variations dans la productivité
- Mesures prises pour améliorer les marges de profit
- Règlements locaux
- Règlements provinciaux
- Règlements fédéraux au Canada

- Règlements d'autres pays
- Obstacles au commerce et accords commerciaux
- Directives de la société mère
- Autre (PRÉCISER)_____
- NSP/PR

Attentes à l'égard de la croissance des salaires

[POSER SEULEMENT SI LA RÉPONSE À LA Q.3 CONCERNANT LES EMPLOYÉS=OUI] Comparativement aux 12 derniers mois, de quel pourcentage fluctueront les salaires moyens par heure de cette entreprise au cours des 12 prochains mois?

NE PAS LIRE LES RÉPONSES, SAUF S'IL FAUT CLARIFIER – CODER UNE SEULE RÉPONSE

- Moins de 0 % : les prix vont baisser en moyenne
- De 0 % à moins de 1 %
- De 1 % à moins de 3 %
- De 3 % à moins de 5 %
- De 5 % à moins de 10 %
- 10 % ou plus
- NSP/PR

Attentes en matière d'inflation

En considérant l'économie dans son ensemble, pensez-vous que le taux annuel d'inflation au cours des 12 prochains mois va...

- Rester le même
- Augmenter de moins de 3 %
- Augmenter de plus de 3 %
- Diminuer, c'est-à-dire qu'il y aura déflation
- NSP/PR

Principale(s) source(s) de financement

En 2020, quelle était la principale source de financement de cette entreprise? Avez-vous eu recours à d'autres sources de financement?

- Bénéfices non répartis, p. ex., ceux de l'entreprise, ou d'entreprises antérieures ou tierces
- Épargne personnelle
- Lignes de crédit ou prêts aux entreprises d'institutions financières
- Subventions et prêts des gouvernements provinciaux ou territoriaux
- Subventions et prêts du gouvernement fédéral (non liés à la COVID-19)
- Agences de prêt et sociétés de financement autochtones
- Lignes de crédit ou prêts personnels d'institutions financières
- Financement par capitaux propres, d'investisseurs providentiels ou de bailleurs de capital de risque

- Toute aide financière offerte aux entreprises par l'entremise du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19
- Fonds provenant d'une bande des Premières Nations ou d'une communauté autochtone
- Vente de participations/actions d'entreprises/capitaux canadiens
- Vente d'obligations nationales
- Investissements étrangers
- Aucun financement ni crédit
- Autre (SPÉCIFIER)_____
- NSP/PR

Principaux obstacles à la croissance de l'entreprise

L'un des éléments suivants constitue-t-il un obstacle à la croissance de l'entreprise au cours des deux prochaines années?

- Accès au financement
- Accès aux capitaux ou fonds propres
- Fait de devoir attirer des employés possédant les compétences ou les qualifications souhaitées
- Concurrence
- Fluctuations dans la demande des clients
- Accès à des services de conseil pour entreprises
- Coûts associés à la conduite des affaires, comme le coût des intrants
- Conjoncture économique générale
- Politiques, règles et réglementation gouvernementales, y compris la législation fiscale
- Accès fiable à l'Internet, au téléphone et à d'autres technologies de l'information
- Autres infrastructures (électricité, eau et routes)

2. Enquête sur les perspectives des entreprises

Attentes à l'égard de la croissance des prix

Par rapport aux 12 derniers mois, prévoyez-vous qu'au cours des 12 prochains mois, le prix des produits ou des services que vous **vendez** va :

- augmenter à un rythme moins rapide
- augmenter au même rythme
- augmenter à un rythme plus rapide
- sans objet/je ne sais pas

Facteurs à l'origine de la croissance des prix

Principaux facteurs influant sur les prix des extrants

- coût des produits de base et répercussions connexes
- coûts des fournisseurs de services répercutés
- tous les autres coûts des intrants non liés à la main-d'œuvre répercutés (préciser)
- coûts liés à la main-d'œuvre répercutés
- effet de taux de change (effet global)
- variations dans les conditions de la demande

- changements dans l'environnement concurrentiel (marchés des produits de l'entreprise)
- mesure prises pour gérer les marges
- autre (réglementation, directives de la société mère ou d'une tierce partie)
- chaîne d'approvisionnement (coder en indiquant le canal)

Attentes à l'égard de la croissance des salaires

Au cours des 12 prochains mois, les hausses des coûts salariaux attendues (par heure) seront...

- moins élevées (p. ex., 1 % c. 2 %)
- à peu près les mêmes (p. ex., 2 % c. 2 %)
- plus élevées (p. ex., 2 % c. 1 %)
- s. o.

Attentes en matière d'inflation

Au cours des deux prochaines années, le taux annuel d'augmentation de l'indice des prix à la consommation canadien devrait se situer... FAIRE UNE PAUSE avant de lire les choix de réponse.

Inclure l'estimation ponctuelle (si indiquée) : _____

- au-dessous de 1 %
- déflation
- entre 1 et 2 %
- entre 2 et 3 %
- au-dessus de 3 %
- s. o.

Si vous avez répondu plus de 3 %, vous vous attendez à ce que l'inflation soit :

- entre 3 et 4 %
- entre 4 et 5 %
- entre 5 et 6 %
- entre 6 et 7 %
- entre 7 et 8 %
- au-dessus de 8 %
- s. o.

Enquête sur les perspectives des entreprises (EPE électronique)

Sources de financement

Veillez indiquer la principale source de financement utilisée par votre entreprise au cours des six derniers mois :

- gains passés de l'entreprise
- épargne personnelle

- placements en actions
- cartes de crédit
- emprunts
- marges de crédit
- crédits commerciaux
- prêt hypothécaire commercial
- prêt de consolidation de dettes ou refinancement
- crédit-bail
- autre, veuillez préciser

B. Système de pondération

Si l'on veut tirer des conclusions valables des résultats de l'enquête et s'en servir pour faire des extrapolations applicables au secteur des entreprises autochtones, il est souhaitable que l'échantillon soit représentatif de l'univers des entreprises autochtones au Canada. Dans l'idéal, il faut pondérer l'échantillon pour qu'il corresponde à la distribution nationale des entreprises autochtones par région, taille et secteur. Or, le manque de données disponibles sur la population des entreprises canadiennes appartenant à des Autochtones nous oblige à utiliser une approximation.

Il existe deux ensembles de données utilisables aux fins de l'approximation. Le premier est compris dans le Registre des entreprises canadiennes de Statistique Canada, qui contient des données statistiques sur toutes les entreprises au Canada par lieu, taille d'entreprise et secteur d'activité, les secteurs étant établis conformément au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Le second est un ensemble de données qui est devenu disponible à la fin de 2022 au moment où Statistique Canada a publié le nombre estimé d'entreprises autochtones au Canada de 2005 à 2018 (Gueye, Lafrance-Cooke et Oyarzun [2022a, 2022b]), ci-après appelé l'ensemble de GLO. Nous avons établi les estimations fondées sur l'ensemble de GLO en liant les données de quatre recensements réalisés sur la période de 2001 à 2016 et d'autres ensembles de données contenant de l'information sur les Autochtones aux renseignements contenus dans la Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés. Cela ne comprenait que les sociétés privées sous contrôle canadien et les entreprises non constituées en société pour lesquelles le sexe, l'identité autochtone, l'âge, la province et la taille ont pu être déterminés. Nous avons eu recours à l'imputation dans le cas des entreprises pour lesquelles l'identité autochtone du propriétaire n'était pas indiquée²¹.

Les estimations fondées sur l'ensemble de GLO nous donnent le portrait sectoriel approximatif se rapprochant le plus du véritable secteur des entreprises autochtones selon les données publiquement

²¹ Les estimations de Gueye, Lafrance-Cooke et Oyarzun (2022a, 2022b) excluent les entreprises multinationales étrangères et cotées en bourse, les entreprises non constituées en société sans employés et les entreprises du secteur public. Nous avons obtenu une tabulation personnalisée sur la distribution de ces entreprises autochtones par taille d'emploi et par secteur d'activité dans le niveau à deux chiffres du SCIAN.

disponibles, mais elles présentent d'importantes limites : les données n'étaient pas disponibles au-delà de 2018, ni classées par lieu, à savoir si l'entreprise se situe à l'intérieur ou à l'extérieur d'une communauté autochtone. Qui plus est, nous avons utilisé l'imputation pour environ 38 % de l'ensemble de GLO de 2018, sachant que cet ensemble ne couvre que les sociétés privées sous contrôle canadien. Le Registre des entreprises, quant à lui, contient le nombre réel d'entreprises, sans imputation. En se basant sur ce registre, il a été possible d'obtenir une tabulation personnalisée du nombre d'entreprises en juin 2021 par secteur du SCIAN, taille d'entreprise et subdivision de recensement, puis de catégoriser chaque subdivision dans les communautés autochtones ou les communautés non autochtones. Entrent dans la définition des communautés autochtones toutes les subdivisions de recensement situées sur le territoire des réserves des Premières Nations (selon les définitions de Statistique Canada) et toutes les subdivisions de recensement se trouvant dans l'Inuit Nunangat²². La possibilité d'exploiter les informations sur les caractéristiques des entreprises en fonction de leur emplacement à l'intérieur ou à l'extérieur des communautés autochtones a favorisé l'utilisation du Registre des entreprises comme base du système de pondération. Toutefois, dans la mesure du possible, nous avons comparé l'échantillon de l'enquête sur les entreprises autochtones à la composition de l'ensemble du GLO de 2018 (section 3)²³.

Pour le système de pondération, Big River Analytics a utilisé une méthode de réconciliation visant à calibrer les pondérations à l'aide d'un processus itératif afin que les distributions conjointes par secteur, taille d'entreprise, région et présence à l'intérieur ou à l'extérieur d'une communauté autochtone correspondent à celles de la population totale des entreprises. Les entreprises situées à l'intérieur des communautés autochtones ont été pondérées séparément de celles situées à l'extérieur de celles-ci de manière à ce que les distributions par région, par secteur d'activité et par taille d'entreprise coïncident avec les distributions des sous-ensembles géographiques correspondants du Registre des entreprises. Nous avons ainsi supposé que la répartition des entreprises appartenant à des Autochtones concordait avec celle de l'ensemble des entreprises canadiennes comprises dans le Registre des entreprises. Les pondérations utilisées pour les entreprises des communautés autochtones et non autochtones ont ensuite été combinées, ce qui nous a permis d'établir de nouvelles pondérations pour l'ensemble de l'échantillon, puis de mettre en correspondance la distribution des entreprises dans les communautés autochtones et non autochtones et la distribution dans l'échantillon. En d'autres termes, nous avons supposé que la vraie distribution était celle des entreprises autochtones situées à l'intérieur et à l'extérieur des communautés autochtones comprises dans l'échantillon.

²² Voir Statistique Canada (2021).

²³ Pour une comparaison de la composition du secteur des entreprises autochtones à celle du secteur des entreprises non autochtones, voir Chernoff et Cheung (2023).

Bibliographie

- Bélanger Baur, A. A. *Les petites et moyennes entreprises exportatrices appartenant à des Autochtones au Canada*, Affaires mondiales Canada et Conseil canadien pour l'entreprise autochtone, 2019.
- Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. *Promesse et prospérité : Sondage sur les commerces autochtones 2016*, 2016. <https://www.ccab.com/wp-content/uploads/2017/04/CCAB-PP-Report-V2-FR-SQ.pdf>
- Conseil canadien pour l'entreprise autochtone et Affaires mondiales Canada. « [Adàwe : Les expériences d'exportation des entrepreneurs autochtones](#) », Toronto et Ottawa, Conseil canadien pour l'entreprise autochtone et Affaires mondiales Canada, 2023.
- Chernoff, A., et C. Cheung. « [An Overview of the Indigenous Economy in Canada](#) », Document d'analyse du personnel 2022-25 de la Banque du Canada, 2023.
- Chris D'Souza, James Fudurich et Farrukh Suvankulov. « Small and smaller: How the economic outlook of small firms relates to size », Note analytique du personnel 2021-14 de la Banque du Canada, 2021.
- Feir, D., et R.L.A. Hancock. « Answering the Call: A Guide to Reconciliation for Quantitative Social Scientists », *Analyse de politiques*, vol. 42, n° 3, 2016, pp. 350-365.
- CGFPN. *Le projet Feuille de route, Chapitre deux : Remédier au manque de données et de statistiques économiques*, Conseil de gestion financière des Premières Nations, novembre 2022. Consulté le 19 avril 2023.
- George, Aubrey, et John O'Trakoun. « Small Towns, Big Cities, Shared Inflation », *Macro Minute* de la Federal Reserve Bank of Richmond, 12 avril 2022. https://www.richmondfed.org/research/national_economy/macro_minute/2022/mm_04_12_22
- Gueye, B, A. Lafrance-Cooke et J. Oyarzun. 2022a. « [Identification des propriétaires d'entreprises autochtones et des entreprises appartenant à des Autochtones](#) », Statistique Canada, publication n° 11-633-X – N° 045, Ottawa, Statistique Canada, novembre 2022.
- Gueye, B, A. Lafrance-Cooke et J. Oyarzun. 2022a. « [Caractéristiques des entreprises appartenant à des Autochtones](#) », Statistique Canada, publication n° 36-28-0001, Ottawa, Statistique Canada, décembre 2022.
- Heng Chen, Walter Engert, Kim P. Huynh et Daneal O'Habib, « An Exploration of First Nations Reserves and Access to Cash », Note analytique du personnel 2021-8 de la Banque du Canada, 2021.
- Heng Chen, Walter Engert, Kim P. Huynh et Daneal O'Habib. « Identifying Financially Remote First Nations Reserves », Note analytique du personnel 2022-1 de la Banque du Canada, 2022.
- Khodja, M., E. Baxter, and H. Jafri. « [Un profil des entreprises du Canada rural, 2017 à 2019](#) », Statistique Canada, publication n° 21-006-X, 11 mars 2022.

- Kryvstov, O., J. MacGee et L. Uzeda. « [The 2021-22 Surge in Inflation](#) », Document d'analyse du personnel 2023-3, 2023.
- Rajashri Chakrabarti, Dan Garcia et Maxim Pinkovskiy. « Rural Households Hit Hardest by Inflation in 2021-22 », *Liberty Street Economics* de la Federal Reserve Bank of New York, 18 janvier 2023. <https://libertystreeteconomics.newyorkfed.org/2023/01/rural-households-hit-hardest-by-inflation-in-2021-22/>
- Richards, S., et M. Verstraete. « Understanding Firms' Inflation Expectations Using the Bank of Canada's Business Outlook Survey », Document d'analyse du personnel 2016-7 de la Banque du Canada, 2016.
- CRPA. Rapport définitif de la Commission royale sur les peuples autochtones, 1996. <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/patrimoine-autochtone/commission-royale-peuples-autochtones/Pages/rapport.aspx> (consulté le 2 juin 2021)
- Statistique Canada. [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021 – Résidence dans une réserve ou hors réserve](#), 2021. Mis à jour le 21 septembre 2022.
- Statistique Canada. La population autochtone continue de croître et est beaucoup plus jeune que la population non autochtone, malgré un ralentissement de son rythme de croissance, *Le Quotidien*, 2022. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220921/dq220921a-fra.htm> (consulté le 16 mars 2023)